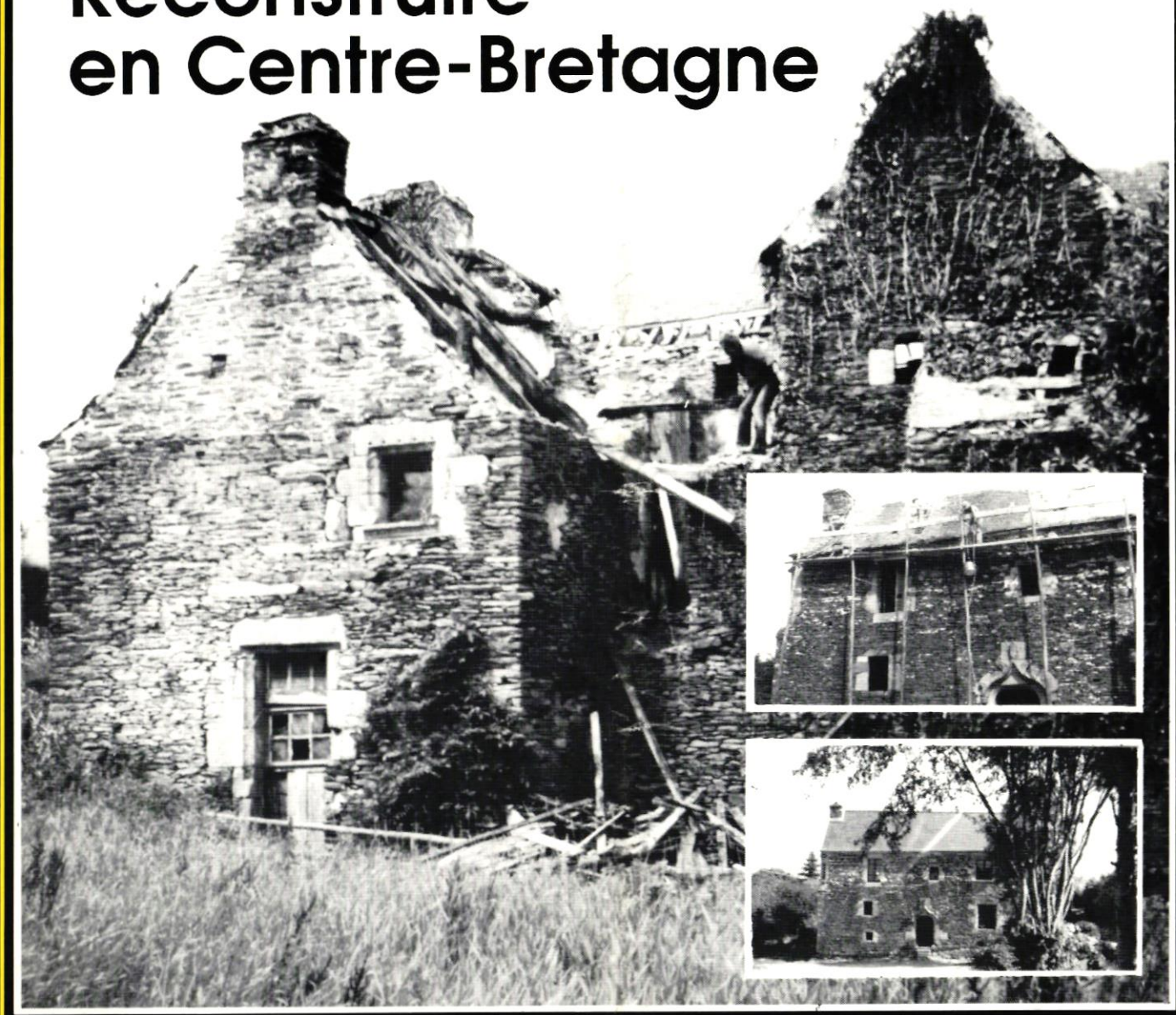
ISSN 0245 9507

N° 327 - 14 F
MARS 1991

le peuple breton

Reconstruire en Centre-Bretagne



- Où en est la biscuiterie bretonne ?
- Langue : De nouveaux combats

POBL VREIZH

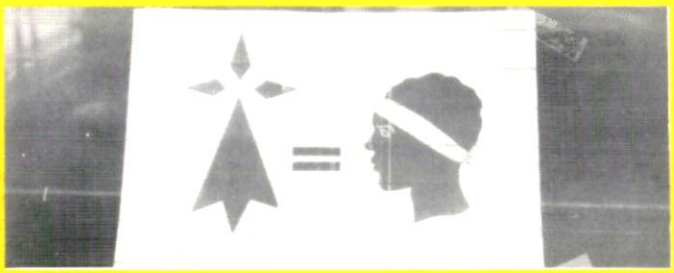
L'ACTION POUR L'ENSEIGNEMENT DU BRETON



Enfant d'Hennebont, élève d'une classe bilingue de Lanester, à la manifestation du 26 janvier 1991.



Des membres du bureau politique de l'UDB, le 26/1/91, à Lorient. De gauche à droite : G. Mével, K. Mével, J. Guégan.



La Corse a obtenu pour 1991 quatorze postes de corse pour 240.000 habitants et la Bretagne un seul poste pour 3.843.000 habitants (Manifestation du 26/1/91 - UGB-Dremmwel).



L'orateur de l'UGB à la manifestation du 26/1/91.



Alan Le Gal, secrétaire de l'APEEB du Morbihan, le 26/1/91, à Lorient, lors de son intervention.

Douleur et colère



Jean Groix en 1978, défendant la gare d'Hennebont.

Nos lecteurs ont appris dans le PB de janvier l'incarcération, à Fresnes, d'un militant de l'UDB pour avoir loué un local à un Basque soupçonné d'être de l'ETA. Le PB de février leur annonçait, dans un encart de dernière minute, le décès de Jean Groix dans sa cellule. Aussitôt, l'UDB faisait part de sa douleur et de sa colère. Elle organisait à Nantes, devant le palais de justice, une manifestation ouverte à tous ceux qui avaient partagé tout ou partie de ses engagements, avant de fleurir la tombe de Morvan Lebesque, ce Nantais qui avait, lui aussi, mené le combat de la Bretagne et des droits de l'homme. Nombre de militants bretons étaient aussi présents, trois jours plus tard, dans l'église d'Hennebont, pour les obsèques de notre ami.

Solidarité

Nous étions sur le point d'appeler à la solidarité financière avec la famille de Jean quand la terrible nouvelle s'est abattue. Ses proches, sous le choc, n'ont pas seulement besoin de réconfort. Leur situation financière est précaire et l'**on peut les aider en envoyant des chèques à UDB-solidarité Jean Groix, BP 203, 56102 Lorient Cedex.** On n'a pas besoin de décrire les problèmes dus aux déplacements à Paris, à la chute des ressources familiales alors qu'il faut bien faire face.

On n'est pas dupe !

Il ne s'agit pas d'un fait divers. Trop d'institutions (police, presse, justice, administration) ont failli à leur devoir pour que l'on puisse mettre ces fautes sur le compte du hasard. La version policière, largement reprise par la presse régionale et hexagonale et par la radio-télévision, selon laquelle la perquisition au cabinet vétérinaire de Jean Groix se serait faite dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Natacha Danais ne résiste pas aux faits : intervention d'une quarantaine de policiers venus d'un peu partout pour cerner le cabinet, perquisitions préalables (sans inculpation) chez des personnes suspectées de sympathie active avec la cause de l'ETA. Suivi des Basques avant leur arrivée chez J. Groix. Ni investigation, ni interpellation supplémentaire après l'arrestation de Jean.

Il y a donc eu **montage et manipulation de l'information** dès le premier jour : des dizaines de médias ont, à ce moment, lié l'UDB et un de ses militants à une affaire de droit commun horrible alors qu'il était prouvé par l'emploi du temps de Jean qu'il ne pouvait être associé à cette affaire.

• **Le régime carcéral subi par J.G. est intolérable en soi et sans commune mesure avec les faits qui lui étaient reprochés.** Près de deux mois de détention à Fresnes, au secret, sans radio, sans sortie dans l'enceinte de la prison, pour avoir mis un local à la disposition d'un militant basque en situation irrégulière. A titre de comparaison, notons que les cinq agriculteurs du syndicat corse de l'agriculture, inculpés pour l'enlèvement, le 30 janvier, du commissaire au développement de la Corse, ont été laissés en liberté (tant mieux pour eux !) pour des voies de fait, alors que J.G. n'était soupçonné que de complicité passive. Le « présumé innocent » qu'était Jean Groix a été traité comme un criminel jugé (et même pire).

• **L'administration pénitentiaire et le ministère de la Justice portent une autre responsabilité :** Face à un tel regime, Jean Groix a craqué moralement. Une première tentative de suicide n'avait pas conduit à améliorer ses conditions de détention ou à l'hospitaliser. Les demandes pressantes de l'avocat se sont avérées vaines. Le fait qu'il ait été laissé seul pendant la sortie de ses codétenus est lui aussi suspect. Si sa complicité indirecte avait été prouvée, ce qui n'était pas le cas, la peine envisagée pouvait couvrir la détention préventive. Il y a eu non assistance à personne en danger, pour le moins, et sans doute plus.

• **On ne saurait oublier l'entreprise de désinformation montée contre l'UDB :** *France-Soir, Europe 1* et bien d'autres médias ont rapporté que le FLB-ARB était l'aile militaire de l'UDB ! Il n'ont pu trouver ça tout seuls ! La presse bretonne ne s'est pas prêtée à cette dernière manipulation grossière qui l'aurait discréditée. Cette affaire politico-judiciaire a trop de zones d'ombre pour que nous ne demandions pas une enquête. Qui sont ceux qui, à travers la personne de Jean Groix, ont visé à tous les niveaux une organisation politique dont l'influence et l'implantation augmentent ?

Si l'UDB soutient l'aspiration du peuple basque à l'autodétermination, elle a toujours choisi des moyens d'action légaux et les hommes politiques comme la police savent parfaitement qu'elle n'a pas eu de double langage et qu'elle choisit ses partenaires politiques en fonction de cette option. Cela étant connu, à quel niveau est intervenue la machination ? Dans une France qui donne l'asile à Duvalier, qui commet un attentat sanglant contre Greenpeace, qui se tait quand les Kurdes sont massacrés (et que, Mme Mitterrand l'a avoué, les chaînes publiques refusent d'en passer les images), on a de sérieuses questions à poser sur la démocratie réelle et sur les droits de l'homme. Qui a tiré les ficelles ? A cause de qui Jean Groix est-il mort ? Même si la justice dispose d'une certaine indépendance, le pouvoir ne peut se laver les mains de ce qui s'est passé à Fresnes le 27 janvier.

En guise de sommaire

Après le point sur les actions pour la langue bretonne et sur ce qu'il nous faut bien appeler l'affaire Jean Groix (p. 2-3), l'édito porte sur la situation actuelle de l'aménagement du territoire (p. 4) avant que Yann Fievet nous montre comme le territoire évolue (p. 8-9). Notre étude du mois porte sur la **biscuiterie bretonne** (p. 6-7) et notre interview est celle de Yann Puillandre pour son action culturelle en centre-Bretagne (p. 10-11 et couverture). Les peuples du monde sont en Europe (les Slovènes) tandis que nous donnons des informations capitales sur la PAC (politique agricole commune) nouvelle, qui rencontre bien des oppositions. P. 20 à 25, on retrouvera Pascal Rannou et son étude, des lectures, des disques, du courrier (p. 26) et... Nono !

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 140 F.
– de soutien
à partir de 160 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ÉDITO

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS BRETONNES

Le terrain de l'opposition ?

C'est un domaine qui engage l'avenir et qui présente une importance évidente, à un an des régionales.

Constatons d'abord qu'au Conseil régional de Bretagne B4, le PS ne propose pas de politique de rechange, que Méhaignerie fait figure de « grand aménageur », tant en Bretagne (où il lance le débat avec les Finistériens) que dans l'Ouest, face à l'Etat et à la Communauté européenne. Curieusement, la droite dénonce l'abandon de l'aménagement par le PS en reprenant son langage d'antan : « la logique d'entreprise ne prend-elle pas le pas sur l'aménagement du territoire et l'intérêt général ? », demande De Cossé-Brissac (président du Conseil Général de Loire-Atlantique) dans « Le Monde » à propos des suppressions de lignes aériennes. De son côté, J.Y. Cozan intervient concrètement pour défendre la langue bretonne. B. Cousin (Brest) publie un livre revendiquant le rattachement de la Loire-Atlantique.

En fait, l'aménagement devrait être la grande affaire des régions, les départements ayant hérité du maximum de transferts ; or le budget de la « région Bretagne » est passé en six ans de celui des Côtes-d'Armor à celui du Finistère. *« Nous avons complété l'action des départements,* dit Bourges (RPR) *et si l'on doit faire plus, il faut passer à une autre phase de la décentralisation »,* alors que le même président de région précisait, en 1986, qu'il ne fallait surtout pas que la région ait plus de pouvoirs. L'opposition rendrait-elle clairvoyant ?

L'ère des lobbies

En réalité, le pouvoir de l'Etat s'est dilué dans les départements et les régions, et par là, considérablement accru : en face de l'Etat, il n'y a pas de collectivités fortes et responsables. De ce fait, les groupes de pression se développent : celui des « grandes villes de l'Ouest » (Rennes, Nantes, Angers), celui des « villes moyennes » (Vannes, St-Brieuc, Lorient, St-Malo, Quimper), celui du Centre-Bretagne (avec Carhaix, Pontivy, Ploërmel), celui des villes en limite de département (avec Châteaubriant, Redon... et Segré). **C'est bien le signe qu'il n'y a pas de politique globale au service de l'intérêt général breton.** Puisque l'Etat ne joue pas ce rôle, il est évident qu'il faut que la région ait davantage de pouvoirs et de moyens : *« Une région majeure, des institutions démocratiques »,* écrivions-nous dans le programme démocratique breton de 1977. Nous précisons les attributions et les moyens nécessaires à la Bretagne dans les 100 propositions de l'UDB (10 F, à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex).

Des besoins urgents

Un bref tour d'horizon en montre l'urgence : Air France décide seul de la suppression des lignes internationales partant de Bretagne. Pour maintenir ces lignes, ce sera à la région de payer. De même qu'il lui faut déjà payer pour l'heure vingt de breton hebdomadaire à la télévision. Il lui faut aussi payer pour les liaisons ferroviaires à l'intérieur de la Bretagne, qui n'intéressent pas la SNCF. La route des estuaires, essentielle pour les régions de l'Arc Atlantique, dont la Bretagne, avance lentement alors que la « France utile » développe son réseau d'autoroutes. Dans tous les domaines, il faut suppléer les carences de l'Etat, voire son désintéressement et son désengagement.

Seul un pouvoir régional fort peut faire face à tous ces besoins nouveaux. Lutter contre les déséquilibres internes à la Bretagne (est-ouest, côte-intérieur, nord-sud). Prendre en main le développement culturel. La « Région » doit devenir l'interlocuteur de Bruxelles en matière de politique régionale. Actuellement, avec la complicité des lobbies locaux et de la « mission régionale » du préfet de région, des aides du FEDER servent à des projets sans réel impact sur le développement alors que d'autres projets essentiels sont négligés. Et qui va gérer et financer les reconversions des bassins de Guingamp et Morlaix, par exemple, où la crise sociale menace de s'aggraver encore.

Renforcer la région au détriment de l'Etat et des départements, c'est une nécessité puisque l'Etat se désengage et pour avoir une cohérence du développement au niveau breton. Ce pouvoir doit aussi se manifester dans la localisation et l'orientation de la nouvelle université bretonne et dans ses différentes implantations géographiques (polycentrisme ? Centre-Bretagne). Dans la promotion et le développement de l'aéroport international de Notre-Dame des Landes. Et dans maints autres domaines.

Ces besoins aigus d'une politique bretonne appuyée sur la Région feront de l'élection régionale de l'an prochain un moment décisif. Ce sera le moment ou jamais d'arracher les moyens de notre développement, qui ne s'inscrivent pas dans la logique libérale. En attendant, il faut obtenir un mode de scrutin qui permette à l'ensemble des Bretons de s'exprimer dans la même circonscription. C'est à ce seul niveau qu'on peut poser les problèmes d'ensemble du développement breton sans esprit de clocher.

O.F. 9/2/1991

Projet de loi Joxe sur l'administration territoriale

La CFDT pour « une région plus forte »

Concocté par Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, le projet de loi sur l'administration territoriale, dont l'ambition est de compléter, voire corriger la loi de décentralisation de 1982, doit être discuté ce printemps au parlement. L'Union régionale CFDT estime que cette loi doit renforcer le rôle de la région.

« Pour affronter l'Europe, la région Bretagne ne peut plus se réduire à la simple addition de départements » met en garde l'Union régionale CFDT. Et de citer les aéroports, le TGV, Kerméné, etc pour constater que **« souffrant déjà de son déséquilibre géographique, elle a davantage besoin d'unité que de querelles de clochers. »**

Deux inquiétudes. Le départ de Louis Joxe du ministère de l'Intérieur : **« Son projet de loi, qui a déjà été considérablement retardé, sera-t-il bien mené à terme ? »** Et la récente évocation, par le comité interministériel de l'aménagement du territoire (SIAT), de sept grands chantiers régionaux le long de la façade atlantique : **« Qui, quoi, comment ? Un tel enjeu doit être défini en concertation avec la région. Et, pourquoi pas, avec le comité économique et social. »**

Ce dernier chapitre de l'aménagement du territoire et de l'Arc atlantique sera d'ailleurs au cœur du congrès régional du syndicat qui se déroulera en avril à Brest.

CLIN D'ŒIL

Comment rédiger un dépliant ou un article touristique

Si votre commune ne présente aucun intérêt, vous pouvez néanmoins attirer les touristes en utilisant nos formules brevetées (biffer les mentions inutiles).

Le pays : *Il est solidement ancré dans un vieux terroir : Pays de bocage il diffère des grands espaces qui n'offrent aucune possibilité de rencontres ou d'échanges ; les hivers y sont moins sévères qu'ailleurs, le printemps arrive tôt ; il déploie merveilleusement ses couleurs ; il s'est profondément humanisé.*

Le bourg : *Il est situé dans un cadre agréable ; il a beaucoup d'allure, un charme certain ; abrité dans une conque boisée, sur le versant d'une colline altière, il conserve pieusement les marques d'une histoire mouvementée.*

L'église : *Elle est joliment située dans un enclos herbeux ; très attachante par sa simplicité elle est d'une remarquable sobriété ; sa tour et son clocher du 19e sont les derniers témoins des constructions antérieures ; la flèche du clocher monte d'un seul élan vers le ciel ; le portail présente de curieux motifs.*

Le manoir : *Il est situé dans un cadre agréable qui lui confère beaucoup de charme ; il est entouré de chênes vénérables (hêtres, peupliers, marronniers) ; il est entouré d'une cour close, typique du --e siècle par ses hauts murs qui la cachent entièrement ; c'est un élégant petit ouvrage du 19e siècle ; il présente une façade très sobre, des lucarnes ouvragées, un campanile intéressant.*

La campagne : *Elle est humble et attachante ; elle bénéficie de voies de pénétration privilégiées.*

Le commerce : *Il a répudié le mercantilisme abusif et étroit, nuisible aux vacances saines ; l'hébergement est adapté à tous les goûts.*

Les distractions : *L'ambiance exceptionnelle des fêtes attire chaque année un public toujours croissant ; la marche est le moyen par excellence de toucher du doigt les mutations économiques qui modifient les paysages et transforment les mentalités ; le cyclotourisme trouve ici où s'exercer.*

L'avenir : *La commune veut retrouver son lustre d'antan ; fière de son riche passé, mais délibérément tournée vers l'avenir, notre commune a su trouver l'équilibre entre la tradition et les techniques de pointe.*

Dans un élan incompréhensible de générosité le signataire de ce memento ne réclamera pas de droits d'auteur.

Edmond Rébillé

ABONNEZ-VOUS

Chiche

Attrape-gogos

Après l'affaire de la motion reconnaissant le peuple breton déposée par le PS au Conseil régional, il est utile de rappeler ce qu'écrivait Henri Giordan, directeur de recherche au CNRS et conseiller de Jack Lang, à l'occasion d'un colloque universitaire sur « La Déclaration de 1789 et les minorités » en 1988 :

« A partir de la fin des années 70, la date charnière étant celle de l'échec de l'union de la gauche en 1978, le Parti socialiste qui, depuis quelques années avait repris les analyses de la révolution régionaliste, abandonne cette recherche. Parvenus au pouvoir en 1981, les socialistes traitent les problèmes posés par les théoriciens de la révolution régionaliste en termes de décentralisation pour ce qui concerne l'organisation économique et sociale de la société régionale et en termes de politique culturelle pour les revendications de justice linguistique.

***Les résultats de ce choix politique sont nets : la décentralisation aboutit à renforcer le pouvoir des collectivités locales sans poser les difficiles problèmes d'une restructuration de l'espace qui tiendrait compte des réalités culturelles des minorités. Les revendications fort précises à cet égard des Bretons ou des Basques sont tout simplement oubliées et c'est le département, unité territoriale la plus liée par l'histoire à l'établissement du pouvoir centralisé, qui sort renforcé de cette redistribution des pouvoirs au demeurant limitée aux aspects mineurs de la gestion. Les populations régionales n'ont aucune prise sur les choix stratégiques essentiels qui déterminent leur avenir. La reconnaissance du droit à la différence n'a pas entraîné une véritable reconnaissance des différentes minorités territoriales qui composent la société française ».* **(« Les minorités et leurs droits depuis 1789 », ouvrage collectif, L'Harmattan, 1989, pp. 190 et 191).**

S'il y avait encore des naïfs dans le Mouvement breton, prêts à succomber aux charmes socialistes en vue des élections régionales de 1992, ils sont prévenus. Quant aux opportunistes, ma foi, leur choix est déjà fait...

Marche arrière !

Que penser dans ce genre de consultation ? Amertume, tristesse dans le comportement de ces gens... archaïsme. A méditer.

O.F. 2/2/1991

Quéménéven

Dans les rues de la gare

Non aux noms bretons

Au conseil municipal de décembre, il avait été proposé de baptiser les rues de Quéménéven-Gare, avec appel à la population. Jeudi soir, une réunion de synthèse rassemblait M. le Maire et ses administrés. La première constatation, surprenante, est le refus d'appellations bretonnes. De nombreuses raisons à cela : longueur des expressions, difficultés pour les « étrangers » non bretonnants, complexité, diverses transcriptions, etc. Plus de trente personnes partageaient ces différentes raisons. Trois voix se sont seulement portées sur la thèse inverse : conservation de la langue, de la culture, richesse du langage, etc. Un conseiller municipal a rappelé que la région, le département ont engagé des actions pour défendre et développer les richesses du passé, dont la langue. Malgré ces arguments, le vote a été écrasant.

Ainsi, la voie nommée « An braz coz » deviendra « Voie romaine ». Certes, c'est sensiblement la même chose, mais le breton précise davantage l'expression, poétise le lieu. Seule rescapée, la rue du Dourig qui restera sur les flots. Les autres rues prendront les noms suivants : rue des Platanes, rue des Sources, route des Quatre-Vents, impasse des Prairies. Le conseil municipal devra statuer mardi sur ces propositions.

La deuxième constatation démontre que chacun est hostile aux quartiers à thème : fleurs, oiseaux, hommes célèbres... Quéménéven-Gare n'a rien de commun avec les banlieues quimpéroises ou brestoises. Il demeurera un petit regret pour certains : aucun nom ne rappelle la gare, les trains, les voyages.

Pour conclure, M. le Maire a abordé le problème des ralentisseurs ou des avertisseurs. Quelle que soit la solution choisie, la commune devrait engager sa responsabilité en cas d'accident. Aussi, il sera étudié d'autres solutions.

Gageons que le débat est loin d'être clos.

EXISTE-T-IL ENCORE UNE BISCUITERIE BRETONNE ?

En 1988, lors d'un voyage en France, dans le Massif Central, dans un supermarché Timy, je découvrais une marque de beurre « Aman Breiz Izel ». Je n'ai jamais rencontré cette marque dans un magasin de Bretagne. Ma surprise augmenta lorsque je lus sur le papier d'emballage que ce beurre avait été fabriqué dans la Manche par une filiale de l'Union Laitière Normande ! Quelques jours plus tard, j'apprenais les raisons de ce phénomène : l'ULN avait racheté Négobeureuf à Redon et pouvait donc commercialiser ce beurre !

Le bon beurre ne suffit plus !

La cuisine bretonne est à base de beurre. La qualité de son beurre est reconnue. La biscuiterie bretonne emploie elle aussi beaucoup de beurre. Aussi, il ne faut pas s'étonner si le prestige de celui-ci a rejailli sur celle-là. Le prestige a suscité certaines jalousies : des fabricants n'ayant aucun lien avec la Bretagne n'hésitaient pas à parer leurs produits du qualificatif de « breton » ! Aussi, l'association des Biscuitiers de Bretagne demanda la création d'un label pour résister à la concurrence (1980). Ainsi, en 1988, une entreprise canadienne commercialisait ses biscuits sous la marque « breton », alors que l'entreprise Le Sclao (marque Le Petit Glazik) n'avait pas le droit de vendre les siens au Canada.

En 1984, en décidant l'intervention des quotas laitiers, Bruxelles allait porter un autre coup à la biscuiterie bretonne. Le but de cette politique était de se débarrasser des stocks pléthoriques de poudre de lait et... de beurre. La conséquence fut que les entreprises n'avaient plus à leur disposition la facilité de se procurer du beurre d'intervention. Peu de temps après, les biscuitiers bretons organisèrent une manifestation contre cette suppression. Par là, ils écornèrent leur image de marque...

Maintenant, la mode est aux produits allégés, à 0 % de matière grasse. Le cholestérol, maladie des pays riches, frappe le consommateur urbain. Alain Croix, dans sa thèse sur la Bretagne aux XVI et XVII[e] siècles, parle de nombreux cas de cholestérol qui sévissaient déjà dans notre pays. Maintenant, Bruxelles vient d'imposer des quotas de matière grasse aux éleveurs. Autrefois, le beurre était le garant de la qualité des biscuits bretons ; maintenant il les dessert. Quel retournement !

En 1984-1985, une grave crise ravagea la production d'œufs. En 1984, la BZH (B4) produisait 41 % de la production hexagonale. Aujourd'hui, sa part a régressé, elle ne produit que 32 %, soit une diminution de 9 %.

Cette régression est due à l'inorganisation de la production. Cette inorganisation conjuguée avec le souci des centres de conditionnement de se rapprocher des centres de consommation et des zones céréalières ont entraîné une délocalisation des élevages au détriment de la Bretagne et, partant, ont réduit les chances de la biscuiterie bretonne.

PRODUCTION D'ŒUFS DE CONSOMMATION (B4)

	1985	1989
Bretagne	5.178.000 (41,3 %)	4.839.000 (32,2 %)
France	12.536.911.000	15.020.000.000 (1)

Sources : Annuaire Statistique Bretagne - SCEES
(1) : ITAVI

Un inventaire incomplet

Les derniers chiffres disponibles datent de 1989. A cette époque, la production était répartie entre 53 unités d'au moins 5 salariés permanents.

1 de plus de 1.000 salariés permanents
2 de 200 à 499
2 de 100 à 199
7 de 50 à 99
24 de 20 à 29
16 de 10 à 19
11 de 5 à 9

soit un total inventorié de 63 entreprises.

Sur le territoire de la Bretagne administrative, on dénombrait 1.693 emplois, alors que dans la partie nantaise, 5 entreprises cumulaient 1.930 autres. Le total est donc de 3.625.

De suite, on pourra s'étonner de la faiblesse de ce nombre. Mais certaines entreprises (telle Gaëlic, de Lamballe, ou Cobral, de Loudéac) ont été classées dans la sous-branche « viennoiserie, pâtisserie fraîche ou surgelée », non comptabilisée ici.

Yannick
BISCUITERIES
29530 LANDELEAU TÉL. 98 93 82 26 TÉLEX 941 710

Un petit biscuitier de Bretagne centrale.

Enfin, la profession des biscuitiers n'est pas sans reproche. Beaucoup leur reprochent leurs méthodes archaïques de gestion (tant du personnel que de l'organisation). Récemment, Hameury, installé à Pleyber-Christ, a donné une image du climat détestable régnant dans certaines de ces entreprises. A Briec-de-l'Odet cohabitent deux biscuiteries qui ont été rachetées par deux groupes étrangers différents (voir tableau). Mme Agnès Seznec, qui dirigeait cette entreprise, est la sœur de M. Le Soca, ex-propriétaire de la Biscuiterie Le Scao. Si un frère et une sœur n'arrivent pas à s'arranger alors que dire des autres entreprises ?

Lors du rachat de Seznec par Bistrial, des salariés m'ont confié qu'ils avaient ressenti cet événement comme une vengeance.

Tous ces faits cumulés expliquent les difficultés que traverse la biscuiterie bretonne.

LES BISCUITERIES BRETONNES



Nom	Lieu	Effectif	Groupe
Biscuiteries en Finistère			
Le Guillou	Rosporden		Soury Orléans
Seznec	Briec	95	Bistrial
Cadiou	Plounévez-du-F.	50	
Le Scao	Briec	48	Corona Lotus
Coathalem	Quimper	42	St-Georges
Filet Bleu	Quimper	39	Biscotterie Nantaise
Yvinec	Brest	36	
Yannick	Landeleau	35	
Rodallec	Tourc'h	35	
Tigreat	St-Pol	35	
Le Seac'h	Fouesnant		Campell Soup (USA)
Bleuzen	Coray		(liquidation)
Traou Mad	Pont Aven	30	
Sarl Le Goff	St-Martin-des-Ch.	30	
Péron	Coray		Soury-Orléans
Alize	Quimper		Groupe St-Georges
B. Concarnoise	Concarneau		Gaillard (56)
Hameury	Pleyber-Christ		Homery
Biscuiteries en Loire-Atlantique			
B.N.		1.011	(United Biscuit)
Lu-Brun		450	(Generale Biscuits BSN)
Buton		70	Chavet
Pât. de Chavet		19	
St-Michel		380	
		1.930	
Biscuiteries en Morbihan			
Lu	Lorient	190	
Gaillard	Locminé	130	(Artal en Belgique)
La Trinitaine	St-Philibert	68	
Le Ster	Locminé	53	
Ker Ahès	Auray	41	
Le Guillou	Roudouallec	33	
B. de l'Aer	St-Tugdual	32	(Kercadelac)
		547	
Biscuiteries en Côtes-d'Armor			
Crêp. Loc Maria	Dinan	80	(Food Trends)
Ganée	Yffiniac	66	
Kercadelac	Loudéac	35	
		181	

Moyenne par unité de production :
B4 : 29 emplois
44 : 386 emplois
B5 : 58 emplois.

On est de suite frappé par la différence de structure entre les unités de production du pays nantais et les autres ! Un établissement du pays nantais est en moyenne 13 fois plus grand que ses homologues.

Au niveau géographique, on remarque une forte concentration sur la côte sud avec deux pôles importants : Quimper et Nantes.

Sud-Finistère : 15 unités
Morbihan : 16 unités
Pays Nantais : 5 unités.

soit 36 unités.

Se regrouper pour survivre

Une autre entité apparaît : le Pays de Morlaix avec 13 unités. Enfin, l'Ille-et-Vilaine est totalement absente de cette production.

Cette faiblesse des effectifs par unité de production et ce grand nombre d'unités de production en B4 est un désavantage certain. Une concentration de la production est inévitable. Elle se fera soit par absorption des unités existantes par des grands groupes étrangers (français ou autres), soit par la constitution de groupes bretons. Une organisation s'impose impérativement : plus l'échéance sera retardée, plus la potion sera douloureuse.

De plus, il est à noter que si les industriels bretons s'organisent, en diversifiant leurs produits, en en créant de nouveaux (à base d'algues) et en puisant dans le capital « image de marque » des produits bretons, ils pourraient relancer certaines productions agricoles : œufs, blé noir, algues. Toute la Bretagne y gagnerait. Espérons qu'ils ont compris l'importance de la menace et sauront y faire face.

Si un sursaut ne se produit pas, la biscuiterie bretonne risque de connaître le sort de cette plaque de beurre dans le Massif Central. Voir son nom utilisé et être produite ailleurs.

Hervé PERSON

Les déséquilibres Bretagne/Ile-de-France (suite)

PRESSION FISCALE 1988				
	Bretagne	**France**	**France métropole** (non compris Ile-de-France)	**Ile-de-France**
Permis Conduire F.	285	230	–	135
Carte grise F/CV	100	95	–	50
Taxes Indirectes F/Hab.	126	127	129	139
Taux Impôts Directs :				
Taxe Habitation	1,070	0,903	0,789	0,496
Foncier Bâti	1,220	1,152	0,934	0,453
Foncier Non-Bâti	3,440	3,867	3,762	1,982
Taxe professionnelle	1,250	1,139	0,970	0,595
Charges Directes F/Hab.	132	145	139	115
Charges totale F/Hab.	258	272	268	254

(Publié par M. Phlipponneau dans Armor Magazine).

BREVÉCO Diversification ?

Plusieurs augmentations de capital social ont pu être observées récemment dans le groupe Pinault (bois), notamment à Morlaix – où le capital passe de 1,5 million à 7,5 – et à Quimper (Pinault-Cornouaille). Ceci n'empêche pas M. Pinault de fermer son établissement de Lamballe et d'investir... dans le Limousin.

LES ENJEUX DES CHOIX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire, après avoir été l'une des préoccupations de la politique incitative de l'Etat (du milieu des années 1950 au début des années 1970), est aujourd'hui réduit à la portion congrue : la part du budget de l'Etat qui lui est consacré en est le signe le plus évident. Pourtant, il serait abusif de considérer que cette désuétude est la conséquence de la seule remise en cause de l'Etat. D'autres aspects sont en cause. La notion de territoire est-elle aujourd'hui la même que lors de la planification gaullienne (dite « à la française ») ? Quel est aujourd'hui notre rapport au territoire (individu ou groupes sociaux) ?

L'analyse des enjeux des choix d'aménagement impose d'aborder d'autres questions qui lui sont étroitement liées : la structure politico-administrative de l'Etat français et les carences qui en découlent en matière d'aménagement du territoire, l'insuffisance des moyens régionaux et locaux, la décentralisation et la politique européenne en ce qu'elles multiplient les niveaux de décisions (garantie d'efficacité ou porte ouverte aux interventions incohérentes ou localistes ?), la nécessité de l'autonomie régionale comme seul facteur efficace de valorisation du territoire (autonomie régionale dont maints exemples existent déjà dans l'Europe communautaire).

A partir de l'exemple des voies de communications, il est possible de montrer l'importance des enjeux d'aménagement pour la Bretagne au cours de la dernière décennie du siècle.

Le territoire a changé

L'intensification de l'interationalisation de l'économie (production et échanges) et de la mondialisation de l'information (média et télécommunications) d'une part, l'urbanisation croissante d'autre part, ont profondément modifié le rapport de l'homme et des groupes sociaux au territoire, ainsi que la nature même de celui-ci. Quels sont les conséquences de ces bouleversements ?

– L'impact de l'intervention de l'Etat dans les domaines de la politique économique et de la planification (ou ce qui en reste) est moins décisif que par le passé dès lors que le poids pris par les groupes industrialo-financiers, français et autres, leur permet d'imposer leurs choix stratégiques en dehors de tout arbitrage des pouvoirs publics.

– Il existe aujourd'hui deux modes de socialisation distincts, le rural dont la désagrégation se poursuit et l'urbain sans cesse plus prégnant. En milieu rural, la socialisation reste basée sur l'enchevêtrement des relations sociales de proximité et sur un mode de production où la petite entreprise domine. On a là un territoire au vrai sens du terme : un espace socialisé.

Les villes, quant à elles, ont une organisation basée de plus en plus sur la juxtaposition de nœuds de réseaux divers (entreprises, télécommunications, information, transports, élus locaux, ...). L'individu n'est socialisé qu'en s'insérant dans l'un ou plusieurs de ces réseaux. En dehors de ceux-ci règne l'exclusion. Le territoire tend à devenir espace au vrai sens de ce mot : lieu géographique modelé essentiellement par des structures.

– Ceci est renforcé par le rôle dominant de la logique marchande. L'entreprise ne prend l'homme que dans sa dimension de producteur efficient (produire plus et au moindre coût) et sa dimension de consommateur zélé (éponger au mieux les fruits de la production). Les autres dimensions humaines ne trouvent plus leur place.

– L'avalanche médiatique et les progrès des transports, notamment leur vitesse, élargissent sans cesse davantage l'horizon de l'individu. Le sentiment d'appartenance à un territoire s'en trouve relâché et profondément modifié. Aujourd'hui, des événements se déroulant à plusieurs milliers de kilomètres sont mieux connus que des faits survenus dans la commune voisine.

Dans ce contexte général de profondes mutations du territoire, la Bretagne a des atouts. L'agriculture, forte, freine la désagrégation du mode de socialisation rural. Le sentiment d'appartenir à une communauté originale (notion unanimement admise) à savoir le peuple breton (notion moins revendiquée) peut atténuer sensiblement l'élargissement du territoire dû à un horizon toujours plus lointain.

Pouvoirs et territoires

La gestion des territoires en tant qu'espaces socialisés pose le problème de la nature des pouvoirs politiques ayant en charge cette gestion destinée à assurer le développement économique, la cohésion sociale, l'enrichissement culturel de ces territoires. Qui intervient politiquement sur le territoire ? Avec quelle légitimité ? Avec quelle cohérence ? L'énonciation de quelques éléments peut aider à formuler des réponses à ces questions cruciales.

– Il existe aujourd'hui dans l'hexagone un nombre impressionnant d'instances ou d'échelons politico-administratifs aux pouvoirs plus ou moins correctement délimités ou se chevauchant : communes, communautés urbaines, syndicats intercommunaux, départements, régions, Etat. La loi de Décentralisation n'a rien simplifié. Bien au contraire. Pour ne pas entamer le pouvoir des notables locaux, ce texte a été vidé des quelques propositions allant dans le sens d'une répartition plus claire des compétences. Pour la même raison, aucune réforme digne de ce nom n'a vu le jour depuis.

– La décentralisation s'est accompagnée d'une déconcentration. Les ramifications de l'Etat dans les Régions et Départements sont plus importantes aujourd'hui qu'hier. L'octroi de nouvelles compétences aux échelons décentralisés se double de l'omniprésence des instances de contrôle étatique.

– La Région n'est toujours pas reconnue comme seul échelon pouvant fédérer, après arbitrages et élagages, la multitude des intérêts locaux en un intérêt communautaire. La compétition acharnée des élus locaux est la règle. L'esprit de clocher au service de l'obtention de quelques subsides entraîne le saupoudrage là où il faudrait des interventions globales. Les villes moyennes de l'hexagone, ainsi que certaines départements, ont un budget supérieur à celui de certaines régions.

– On trouve en France autant de communes que dans l'ensemble des autres pays de la CEE : plus de 36.000 communes dont plus de 60 % ont moins de 1.500 habitants et un budget ne leur permettant aucune intervention, ou presque, au-delà des dépenses de fonctionnement. La Bretagne, avec ses 1.500 communes réparties sur cinq départements, n'est pas mieux lotie.

– Les transferts de moyens financiers aux échelons décentralisés sont restés insuffisants au regard des interventions nécessaires. Certes, les deniers des collectivités territoriales sont parfois gaspillés en conséquence de la mégalomanie ou de l'incompétence de certains élus et de l'absence de contre-pouvoirs à l'omnipotence des élus (sans parler de la corruption croissante). Le droit de prélever l'impôt reste un privilège étatique.

– La décentralisation tend à accentuer l'écart entre l'Ile-de-France et les régions les plus riches d'une part, et les autres régions d'autre part. Accentuer les pouvoirs régionaux sans contrepartie en termes de péréquation financière des régions riches vers les régions pauvres ne pourra que renforcer le déséquilibre.

– Dans l'Europe communautaire, la France se distingue par l'absence de →

pouvoirs véritables concédés aux régions. En Allemagne, en Italie, en Espagne, en Belgique, des statuts de plus ou moins large autonomie existent et donnent lieu à plus d'efficacité qu'un système centralisé.

Cette présentation montre que la situation actuelle n'est pas propice à la meilleure efficacité des interventions en matière d'aménagement du territoire. La recherche de celle-ci passe par des changements importants : hiérarchisation des échelons décentralisés (la Région doit prévaloir sur les départements et les communes), remise en cause du privilège étatique en matière de prélèvement de l'impôt, octroi de l'autonomie régionale pour les questions concernant directement les régions, péréquation interrégionale, regroupements de communes, instauration de contre-pouvoirs au pouvoir des élus et d'organes fiables de contrôle notamment dans le domaine financier, ...

Aménager le territoire

La question de l'aménagement du territoire doit être abordée en tenant compte :

– de la moindre influence de l'intervention des pouvoirs publics (pour peu que la volonté politique existe) dans ce domaine à cause du poids croissant des groupes industriels et financiers et leur stratégie planétaire ;

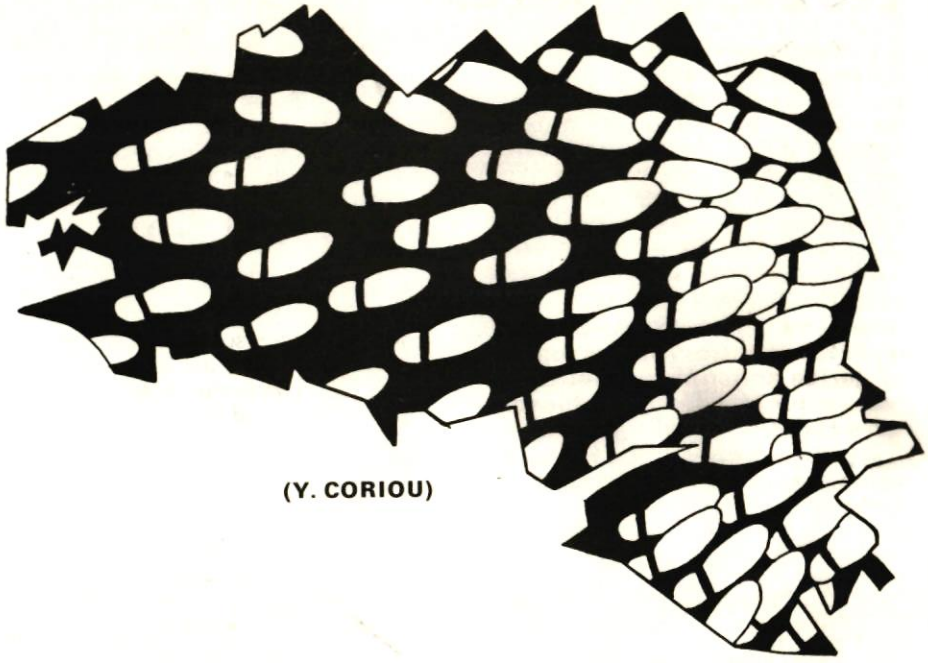
– du rôle sans cesse plus important qu'occupe la politique communautaire d'aménagement du territoire et notamment sa partie autonome par rapport aux politiques nationales en la matière ;

– du changement de perception des « aménageurs » vis-à-vis de l'objet sur lequel porte leur intervention : il s'agit moins pour eux aujourd'hui d'aménager le territoire hexagonal que d'aménager le territoire européen. Le centre s'est déplacé vers l'est risquant de marginaliser le pourtour occidental de l'Europe. Aménager l'Ile-de-France au détriment de la Bretagne (par exemple) c'est faire de l'aménagement du territoire... européen ;

– du fait que le risque de voir Paris se développer (pour que cette ville occupe une place parmi les grandes capitales européennes) ne se fasse au détriment de toutes les métropoles régionales contrairement à ce qui s'observe partout ailleurs dans la CEE ;

– de la faible capacité, tant en compétences qu'en moyens, des Régions pour mener une politique globale et cohérente d'aménagement de leur territoire ;

– de l'insuffisance délimitation des pouvoirs des élus des divers échelons décentralisés en matière d'aménagement : triomphe du localisme quand l'intérêt régional devrait s'imposer.



(Y. CORIOU)

Ce qu'il faut éviter !

La politique d'aménagement du territoire de la Bretagne doit être pensée globalement. C'est la Bretagne qui a des intérêts économiques, sociaux et culturels à défendre, au nom du développement. Pas tel ou tel élu local désireux de « remplir son mandat » pour assurer sa future réélection. Avant même que soient corrigées les insuffisances et incohérences précédentes, il est possible d'illustrer cette globalité, cette communauté d'intérêt, à partir de l'exemple des voies de communications, essentielles à la croissance d'une région : voies maritimes profitant de la façade atlantique, axe routier à quatre voies Châteaulin-Rennes, voies à grande vitesse Rennes-Brest et Rennes-Quimper pour le TGV, plateforme intermodale permettant le passage d'un type de transport à un autre (Nantes-Saint-Nazaire), aéroport international de Notre-Dame des Landes.

La globalité de la politique d'aménagement du territoire dépasse le cadre de la Bretagne à cinq départements. Avec l'Arc Atlantique (G.I.E. constitué par 21 régions de la façade atlantique européenne qui représentent 20 % du PIB européen) l'Europe des Régions a franchi une nouvelle étape. Cet arc doit être accroché au reste de l'Europe. Le dynamisme de l'axe Rhin-Rhône doit lui servir, de même que ce dernier doit se servir de lui. Dans le domaine des voies de communications, l'autoroute des estuaires accrochera la Bretagne au nord et au sud de l'Europe, un ruban autoroutier Nantes-Mulhouse-Munich-Budapest (largement réalisé déjà sauf dans sa partie française) permettrait de relier la Bretagne au centre de l'Europe.

Yann FIEVET

Pour en savoir plus...

J.P. BALLIGAND, D. MAQUART. – Aménagement du territoire : la mosaïque disloquée – Revue politique et parlementaire (mars/avril 1990).

C. OLIVESI. – La réforme régionale, les territoires périphériques et l'Europe – La revue administrative (janvier/février 1990).

G. FIEVET. – Plaidoyer pour une ère administrative nouvelle – La revue administrative (janvier/février 1990).

L'action économique des collectivités locales – Notes documentaires n° 4911.

P. PASCALLON. – La politique communautaire d'aménagement du territoire : du Traité de Rome à l'Acte unique – Revue du Marché Commun (août/septembre 1990).

F. MITTERRAND. – L'organisation territoriale de la France : histoire et devenir – Revue politique et parlementaire.

J.P. WORMS. – La décentralisation au milieu du gué – Revue politique et parlementaire.

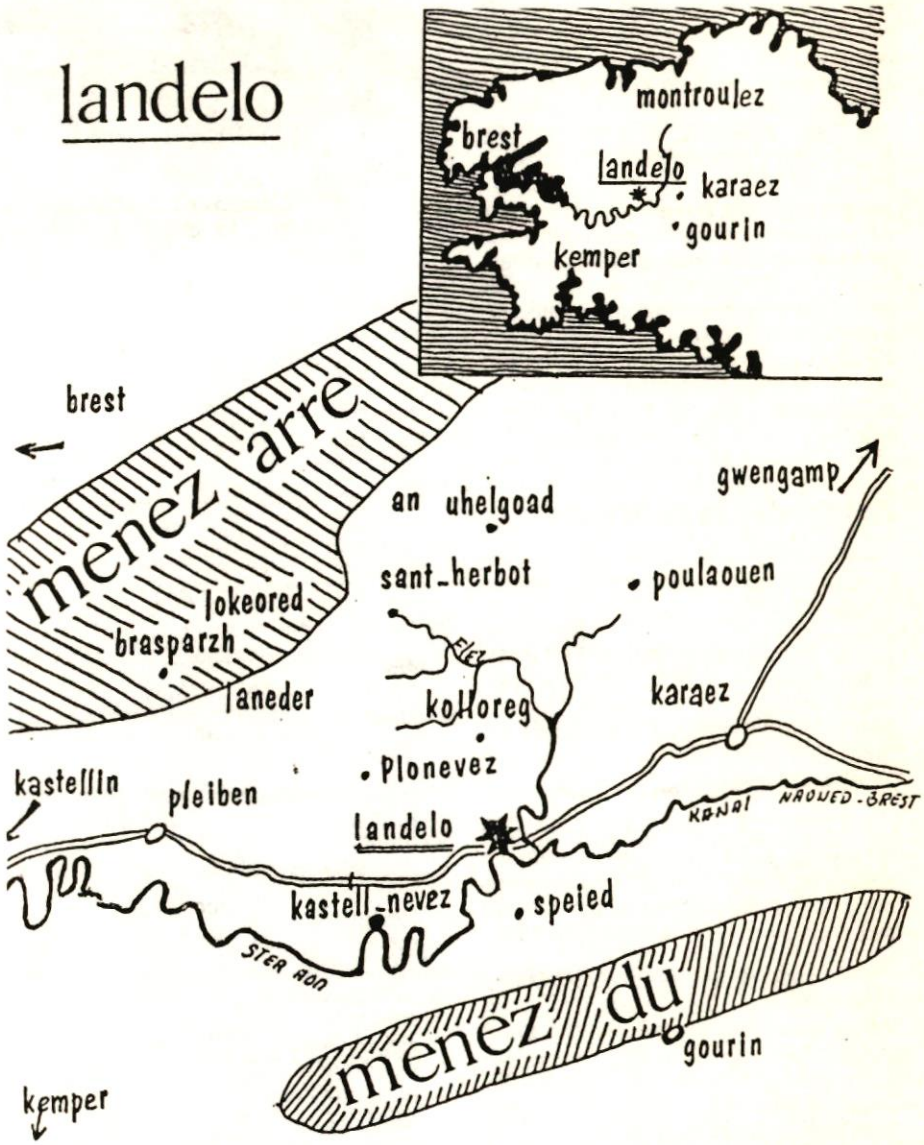
J.E. VIE. – La décentralisation et ses vices – Revue politique et parlementaire.

J. VOISARD. – Rapport annuel du Comité de Décentralisation.

Du dynamisme culturel malgré tout

Rencontre avec Yann Puillandre

Le Centre-Bretagne possède certainement la plus grande densité d'associations, d'activités liées à la culture bretonne. Lorsque l'on connaît la situation économique et démographique du Centre-Bretagne, on a du mal à s'imaginer le dévouement, le mérite qu'ont ces militants pour créer, maintenir et développer ces activités. Ce mois-ci nous rencontrons Yann Puillandre, responsable de Kan an Douar, par ailleurs militant breton bien connu.



Kan an Douar

P.B. : Peux-tu nous retracer l'histoire de « Kan an Douar » ?

– Kan an Douar est une association qui a été créée en 1982 par un groupe de Landeleau et des environs, groupe qui donnait des cours de breton, et par Dastumerien Bro Dardoup. L'objectif de cette association est de maintenir vivantes la langue et la culture bretonne dans le Centre-Finistère. Pour ce faire nous avons organisé diverses manifestations : cours et stages de breton, de Kan ha Diskan, galas et pièces de théâtre.

Puis est apparu le besoin d'un enracinement plus profond et de disposer de nos propres locaux. Avec l'acquisition du vieux presbytère de Landeleau démarre la grande aventure de Kan an Douar.

P.B. : Comment avez-vous procédé pour acquérir et rénover ce vieux presbytère ?

– A partir de 1984, la plus vieille et la plus belle bâtisse de Landeleau située en plein bourg était à vendre. Nous avons donc pensé à son acquisition et à la restaurer pour en faire un foyer culturel breton. Nous étions conscients de la déculturation rapide en Centre-Bretagne et désirions en faire un foyer de résistance à l'aliénation culturelle et à l'abandon de la langue en sortant de la logique des cours de breton. **Kan an Douar** doit rayonner. Pourquoi avons-nous pensé à ces vieux bâtiments ?

Parce que c'est un centre historique et archéologique de la Bretagne. On s'est mis ainsi une énorme charge sur le dos (que l'on n'avait pas évaluée au départ). Pendant ces six années, 1.500 journées/homme de travail ont été nécessaires !

P.B. : Peux-tu nous retracer les grands étapes de la restructuration ?

– Tout d'abord nous avons créé, avec la participation des Bretons de Bretagne et de la Diaspora, une Société Civile Immobilière qui nous a permis son acquisition et l'achat de matériaux pour les travaux urgents de sauvegarde. Coût : 180.000 F.

Ensuite vint l'établissement d'un plan de travaux de rénovation avec un échéancier pour chaque étape (gros travaux, charpente, maçonnerie, aménagement intérieur, etc).

Le financement. Pour faire face à tous ces travaux, nous avons été aidés par le Conseil général au titre de la rénovation du patrimoine architectural ; le Conseil régional ; la Fondation Langlois ; des dons de diverses personnes et de la municipalité de Landeleau ; des ventes d'actions à valoir sur l'utilisation future du presbytère par des groupes ou autres associations (Bretons émigrés...).

L'ensemble de ces apports avoisine 350.000 F. On peut aussi signaler des dons en nature et biens d'équipements. Mais le plus grand apport a bien été la main-d'œuvre bénévole.

P.B. : Quels sont vos rapports avec la population locale ?

– Comme on est tous du coin, il n'y a pas eu de phénomène de rejet. Il y a eu une grande incrédulité des gens sur notre capacité à restaurer cette bâtisse. On nous a attendus au pied du mur. Mais très vite ce sentiment a fait place à une admiration face à l'avancement et à l'achèvement des travaux. C'est devenu très vite une des fiertés de Landeleau de voir le plus bel édifice restauré et ouvert au public. Pendant cette période de restauration, les activités culturelles de Kan an Douar ont continué. Le temps de restauration du presbytère n'a pas été préjudiciable aux activités culturelles.

Une autre activité s'est également développée : la recherche de l'histoire du vieux presbytère et son rôle dans la vie de la commune (château, presbytère, mairie, école, ferme : tel fut son parcours) et la publication de deux livres : « Le Vieux presbytère de Landeleau au fil de l'histoire » et « Landeleau, une paroisse du Poher, des origines à nos jours ».

P.B. : Maintenant, on assiste à une diversification de vos activités ?

– Dès que le bâtiment a été fonctionnel, une activité d'accueil des groupes et des stages s'est greffée. Depuis 1989, le presbytère s'est doté d'un équipement pouvant accueillir 20 à 25 personnes dans de bonnes conditions. Nous sommes habilités par les administrations « Jeunesse et Sports » et « DDASS » (gîtes d'étapes). Nous accueillons des séminaires (stages de chômeurs longue durée, stages de langue bretonne). Depuis l'année dernière, priorité est donnée à « An Oaled » pour l'occupation en période de vacances scolaires.

Sur la région, nous sommes la seule association qui ait pour objectif principal le maintien de la langue bretonne. On a un rôle incitatif vis-à-vis des autres associations. De plus, nous jouons un rôle important dans « Gouel Broadel ar Brezhoneg ».

P.B. : Justement, quels sont vos rapports avec d'autres associations (Dastum, Skol Uhel ar Vro) ?

– On a plus des rapports individuels que des rapports d'associations. Sur notre terrain actuel, il n'y a pas d'autres associations ; c'est un de nos regrets. La volonté de défendre et de promouvoir la langue n'est pas assez présente.

P.B. : Kan an Douar a lancé « Kanaouen an Drask » ; peux-tu nous expliquer cette nouvelle activité ?

– Kan an Douar a lancé l'idée d'organiser tous les ans un concours de composition de nouvelles chansons à danser en Kan ha Diskan. Pourquoi ?

1. Les gens qui venaient au cours de Kan ha Diskan souhaitaient apprendre d'autres chansons que celles que l'on entendait dans tous les festou-noz.

2. Il y avait une volonté de rénover, de rajeunir le répertoire des chansons. 95 % du répertoire actuel était constitué de chansons très anciennes. C'est une manière de démontrer que la création de chansons ne s'est pas arrêtée en 1914. Ainsi, l'an dernier, parmi les quatre premiers candidats, on trouve : Serj ar Falc'her : Brezhoneg, yezh ofisiel ; Denez Prigent : An Den Dilabour ; Herri ar Borgn : An Tsiganed ; Yann Dinasket : Son an Hent Bras.

LANDELEAU

UNE PAROISSE DU POHER DES ORIGINES A NOS JOURS



KELTIA GRAPHIC : KAN AN DOUAR

P.B. : Comment s'effectue la sélection, le choix des chansons ?

– Les gens doivent écrire une chanson de 20 à 25 couplets plus un Tamm-Kreiz de 5 à 10 couplets à chanter en gavotte, plinn ou fisel.

Il y a deux jurys : 1. Le jury de composition qui comprend Loeiz Ropars, Per Jakez Helias, Per Vari Kerloc'h ; 2. Le jury d'interprétation qui juge tous les airs des chansons. Ces chansons sont interprétées au cours d'un fest-deiz qui aura lieu cette année le 28 avril prochain.

Ces chansons ont été enregistrées sur cassette par « Le Lagon Bleu », le studio d'enregistrement de La Feuillée (100 F les deux cassettes franc de port). Un livret des chansons composées ces dernières années est en cours d'édition (environ 60 chansons).

P.B. : Quels sont vos projets ?

– D'abord mener à bien le « Kanaouen an Drask » de cette année. Ensuite soigner l'accueil des groupes, ensuite continuer notre action pour le maintien de la langue bretonne dans la vie courante et développer d'autres activités sportives autour d'une base de V.T.T. Nous comptons aussi développer des activités liées à Dastum-Kreiz Breizh. Actuellement une personne travaille à mi-temps ; l'objectif est d'avoir deux salariés à plein temps. Nous travaillons aussi à édifier une bibliothèque nationale bretonne (1).

(1) Au catalogue « Kan an Douar » : deux cassettes, 100 F ; le Vieux presbytère, 60 F ; Landeleau, une paroisse du Poher, 100 F (port compris).

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

8e Transarmoricaine à Quintin (Côtes-d'Armor)

La Transarmoricaine a choisi la petite cité de caractère de Quintin (Côtes-d'Armor) pour sa 8e édition.

Cette année, la Transarmoricaine sera autant la fête des châteaux que la fête de la randonnée puisque nous invitons chacun à venir découvrir quelques-uns des 4.000 châteaux et manoirs de notre région.

Du 1er au 4 mai, sept itinéraires à thème au départ de sept châteaux bretons, en VTT, à cheval, à pied, à bicyclette...

Les 4 et 5 mai, la fête au pied du château de Quintin et tout un ensemble d'animations originales.

Pour tous renseignements, Abri-Maison de la randonnée, 9 rue des Portes Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. 99.31.59.44.

L'almanach du Morvan

Chaque année, l'association pour l'expression populaire en Morvan (BP 51, 58120 Château-Chinon), « Lai Pouelée », publie un almanach de plus de 250 pages dédié à tous ceux qui veulent défendre les cultures régionales.

Il comporte des proverbes (en morvandiau), des articles sur la situation et l'avenir du Morvan, des notices sur des communes et villages, des récits (avec glossaire pour une bonne compréhension), des recettes de cuisine traditionnelle, des réflexions sur le développement local. Et aussi la présentation d'associations régionales et d'ailleurs. Ces gens qui refusent le déclin de leur pays et de leur culture, cela ne laisse pas indifférent. « Causer morvandiau, ran d'pus biau » dit un autocollant vendu par l'association.

Au CBAP de Brest

Stages

– *Danses du Pays de Penthièvre :* Samedi 9 mars, de 14 à 18 h, avec Mikaël Guillerme.

– *Kan ha diskan :* Dimanche 10 mars avec Erwan Tanguy et dimanche 24 mars avec Eric Marchand (de 10 à 12 h et de 14 à 17 h).

– *Cornemuse :* 16 et 17 mars avec Jakez Pincet, de 14 à 18 h le samedi, et de 10 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h le dimanche.

– *Flûte traversière en bois :* Samedi 23 mars avec Jean-Michel Veillon, de 14 à 18 h.

Récitals

– *« Musique bretonne et irlandaise »* avec le groupe Maogan : Christian Lemaître (violon), Ronan Bars (uillean-pipe), Yvon Riou (guitare), vendredi 22 mars à 20 h 30, au Centre breton d'art populaire ; entrée 20 F.

POBL VREIZH

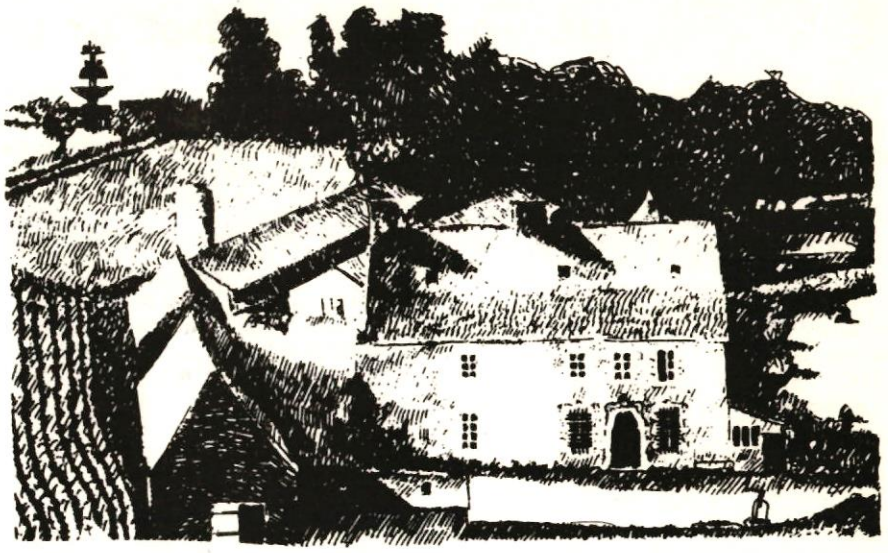
Glizarc'hant

Romant-kazetenn gant Fañch Treger

eil lodenn

C'hwezekvet rann :

Gwener ar c'hrampouezh



Ur menaj modern tre eo Glizarc'hant evel hon eus bet tro da lâret dija ; bet a-viskoazh e-touez ar re gentañ o tegemer ar mekanikoù hag an teknikoù nevez e-barzh ar c'horn-bro : ar paotr-saout tredan, an digoavenerez hag ar mekanik da c'horo goude ar brezel, an trakteurien, ar c'hirri bras hag ar vederez diwezhatoc'h ha bremañ an urzhiaterez evit reiñ boued d'ar moc'h.

Daoust da se eo chomet tomm tud Glizarc'hant ouzh an darn vrasañ eus gizioù kozh ar vro : ober chistr er gêr gant ur waskell goad, lazhañ daou borc'hell ar bloaz ha kinnig un tamm rest hag un tamm silzig d'an amezeien hag evel-just ober ur pred krampouezh ur wech ar sizhun, d'ar gwener.

Gwechall e veze ar vamm-gozh oc'h ober war-dro ar c'hrampouez. D'ar c'houlz-se e vezent aozet war an oaled. Div gleurc'h a veze lakaet war daou drebez ha dindan e veze graet tan gant skilhoù sec'h. Bremañ, avat, e vez implijet pilligoù pe krampouezhered gant gaz.

Prest e vez an traoù kalz buanoc'h evel-just met eus un tu all e koll ar c'hrampouezh un tamm eus o blaz, hervez tud 'zo. E Glizarc'hant koulskoude n'eus nemet ar vamm-gozh o lâret e oa gwelloc'h ar c'hrampouezh gwechall. Abaoe ar beure he deus aozet Marianna ar bas. Ober ar bas ha plegañ ar c'hrampouezh setu ar pezh a zo chomet war gont ar vamm-gozh.

Evit ober toaz da aozañ eizh dousenn grampouezh e implij daou lur bleud gwinizh, ur pekad ed-tu, ul lur sukr, daou litrad laezh, un dousenn hanter a vioù hag un tamm amann.

Lakaat a ra ar bleud en ur bodez ha meskañ a ra ar vioù hag ar sukr er c'hreiz. Merat a ra goude ar bleud gant ur bannac'h bihan a zour ha meskañ al laezh nebeud ha nebeud evit kaout toazenn flour. Adalek neuze e lez ar bas da ziazezañ e-pad div eur bennak.

Aozañ ar c'hrampouezh eo afer ar re yaouank, Anna, Mona ha zoken Soazig pa vez er gêr rak holl verc'hed Glizarc'hant a oar ober krampouezh ha ivez Jakez, ar yaouankañ eus ar baotred.

Hiziv emañ Anna oc'h ober krampouezh. Troñset he mañchoù ganti, un davañjer glas war he brozh, ruz he fenn gant nerzh an tan e frot ar gleurc'h gant un tamm torch, amann warnañ. Goude e led an toaz war ar billig gant ar rozell. Ret eo gwellet pegen akuit eo he zaol rozell ha pegen brav, pegen ingal e vez ledet ganti an toaz war ar gleurc'h !

Pa vez poazh ar grampouezhenn war un tu e kemer Anna he sklisenn evit treiñ anezhi war an tu all ha lakaat anezhi da beurboazhañ war an eil gleurc'h e-lec'h ma 'z eus un tamm amann o teuziñ.

Pa vez poazh mat e vez dispeget adarre ar grampouezhenn rous ha kras gant ar sklisenn ha lakaet war asied hini pe hini eus an dud azezet en-dro d'an daol vras.

Ur wech lakaet war an asied e vez pleget e pevar ha debret en ur gregiñ dre ar penn tevañ kammed dre ar penn moan.

– An hini a zebr krampouezh dre ar ar beg moan eme ar vamm-gozh, hennezh a zebro e beadra diouzhtu.

Laezh ribod a zo gant lod eus an dud, chistr gant lod all. Bremañ ez eus bec'h war Anna evit pourchas krampouezh d'ar baotred, naon du dezhe peurvuiañ a-benn kreisteiz. A-vuzul ma erruont war an asied e vezont lonket, ar pezh a ra kalz a blijadur d'ar grampouezherez daoust dezhi da vezañ foulet a-wechoù.

Darn eus ar gouvüdi, leun o c'hof gante, a glask digarezioù evit tremen o zro. Neuze e sav mouezh ar grampouezherez.

– Ale Rozenn, unan all c'hoazh ! Sell houmañ a zo unan vat !

Emañ dija ar grampouezhenn war veg ar sklisenn a-us da asied Rozenn.

– N'am bo ket, digomplimant, mamm. Leun eo ma c'hof.

– Ale, eme Anna, gwelloc'h eo kof da freuzañ evit traoù da venel. Chom a ra bas c'hoazh.

– N'on ket eviti, eme Rozenn, re stenn eo warnon.

– Ro anezhi din, neuze, eme Baol. Me zo barrek war ziv dousenn a seurt-se !

Hag ar grampouezhenn aozet evit Rozenn a gouezh neuze e asied Paol.

Kenderc'hel a ra Anna da aozañ krampouezh keit ha ma chom bas er bodez. Ha ma chom un toullad da fin ar pred e vint debret da adverenn gant ur bannac'h kafe.

(Da vezañ kendalc'het)

Notennou :

Bas : toazh evit ober krampouezh
Ar gleurc'h : ar billig
Ar sklisenn : ar spanell

Ur wech adarre : Tachennad ar C'howeit ne voe tamm ebet ur gwir vroad

Daoust d'ar Gurded lazhet gant Saddam Hussein

Ur ranngalon eo evidon gouzout ez eus tud yaouank-flamm, merc'hed ha bugale hag a varv en un doare skrijus e-pad « Brezel ar pleg-mor ». Setu perak e skrivan c'hoazh. Selaouet em eus ur bern a vod adennoù-tabutal gant ar bolitikerien kenetrezo en un arvest-tele ha pennoù relijiel kenetrezo en ur arvest all. Pet sotoni am eus klevet ? Pet gaouiadenn a zo bet kontet ? Dalc'het em eus sônj, da gentañ, en ur vodadenn a lakae asamblez tud an tu deou ha tud an tu kleiz. Pep hini a ziskoueze arguzennoù a droe en-dro d'an « droed eus ar pobloù da vezan emren pe da vezañ distag evit klask ounan penaos sturiañ o aferioù » evel ma oa ar C'howeit deuet da vezañ ur gwir vro. Aze e oa menoz re an tu deou heuliet, eveljust, gant ar sokialourien. Ne oa nemet ar c'homunour a ziskleries en doa tarzhet ar brezel abalamour d'an eoulmaen. Den ebet en deus enebet dezhañ : « Aotrou Lajoinie, en em dromplañ a rit ». Kendalc'het o deus diseblant gant an hevelep sotonioù. N'eo ket gant ar gomunourien em eus desket ar pezh a zo ar wirionez evidon met gant ar geriadur nemetken. Da lavarout eo : gant al Larousse embannet abaoe pell a-raok afer ar pleg-mor. Evel ma skriv ivez Bernard Legrand, senedour Breizh e Liger-Atlantel en anv « La gauche démocratique » : « N'eo ket dav ankounac'haat edo ar C'howeit e-barzh Bro-Irak betek 1923. Krouet eo bet gant ar Saozon sikouret gant an Amerikaned ». N'eus netra gwiroc'h. Diwall ar puñsoù-eoul-douar e oa sonj ar gapitalourien. Hag o c'hounidoù...

Kollet en doa Fransoa-Rejis e hent politikel

Pa fell din lakaat ac'hanoc'h da grediñ na voe biskoazh ur gwir vroad gant tachennad ar C'howeit e voen skoazellet abaoe pell 'zo gant Fransoa Rejis Hutin e-unan, rener « Ouest-France » da lavarout eo « Kornog Tachennad ar Franked ». Kavout a reot amañ e-kichen ar pennskrid deizet d'an 9 a viz Eost 1990 am boa dalc'het evit diazezañ va mennozioù. Marteze ne vo ket aes lenn al luc'hskeudenn abalamour d'an linennoù am eus treset dindan pe en-dro d'ar gerioù met ur rollig e savin amañ eus ar frazennoù ar re splannañ :

– « aloubiñ ar C'koweit, hervez Saddam Hussein, a laka an diwezh war lodennadur ar vro evel ma vefe houmañ e-giz ur « c'holoni » o tispartiañ ar pastelloù pinvidikañ e piaou un niver bihan a dud hag en ur lezel ar pastelloù paour etre daouarn an niver brasañ a dud ».

– « ar gwashañ etre tout a zo ez eo ar gwir e-barzh ar pezh en deus diskleriet Saddam ».

– « kiriek eo Stadoù ar C'huzh-heol eus lodennañ ar bed ».

– « Pet emirad a zo bet krouet hervez bolontez Stadoù ar C'huzh-heol ».

– « hervez ar brasañ gounid eo bet savet al lodennadur ».

Ankounac'haet en deus ar pezh a oa anat hag enorus evitañ. Mall bras en doa diskouez e oa « Ouest-France » gant ar re gentañ a varne darvoudoù. Setu perak n'en deus ket kemerete amzer evit en em gleved gant e familh bolitikel troet ma oa-hi etrezek an tu deou gant doareoù ar re vlotañ.

Cheñchet en deus prim penn e vazh

Troet eo bet e sonj abalamour d'ar Gurded ? Nann, peogwir n'eus nemet ar Stadoù a gont evitan hep an Unvaniezh soviedel kablus da flastrañ ar vroadoù. An holl dud a oar ez eo dinamm Stadoù ar C'huzh-heol daoust d'o zorfedoù. Setu ar pezh a skriv Fransoa-Rejis bremañ :

– dav eo dieubiñ ar C'howeit eus an Iraked o deus aloubet anezhañ (24/5/91).

– gwir eo n'eo ket an dagadenn deuet eus Stadoù ar C'huzh-Heol. Taget eo bet ur vro arab gant unan all (19-20/1/91).

Tud 'zo a lavar : n'eo ket an holl Arabed a-du gant Saddam Hussein. Anat eo. Met en em sonjit a-raok. Evurus int da resev miliardoù a zollaroù gounezet gant an eoul-maen. Heñvel eo Arabia-Saoud. Tomm eo kalon ar pennoù bras evit ar Saoz-amerikaned met n'eo ket hini ar pobloù ne zastum nemet bruzunoù. Perak e chom ar pobloù arab entanet gant Saddam Hussein ? Abalamour d'ar relijion, abalamour d'ar lec'hioù santel (Ar Mekka, abalamour da vuhez grizh ar Balestiniz (Antifada) da re an douaroù aloubet gant ar Juzevien. N'eo ket dav disoñjal ar Yuzevien en Israël, ar Yuzevien aet e penn ar Stadoù-Unanet, ar Yuzevien a zalc'h plasoù uhel e meur a Stad all.

War « Ouest-France » deizet d'ar 7 a viz C'hwevrer 1991 e kavan ur pennad-skrid all. Dindan anv un eil-pennskrivagner Limagne e tiwan un diskan kozh. Kregiñ a ra gant un dro-bleg en ur skrivañ : « Mervel evit ar C'howeit n'eo ket ur pal kreñv awalc'h daoust d'an Eoul-Douar. Ret eo lakaat e penn an ifern krouet gont enebourien an daou gamp un droed uheloc'h : mont etrezek « ur c'hempennadur etrevroadel nevez ». Evel ma ne vefe ket an hevelep diskan e pep brezel tarzhet e pep korn ar bed. Ma ne vefe ket ur « brizh-uhelvennad » evit tapout an inosanted enrollet da soudarded ne vefe ket den da stourm. Gwelit brezel ar pleg-mor, gant e bal diskiant...

N'eus ket arc'hant evit ar re vunud

Kentel ar brezel-mañ a zizolo deomp ur wech ouzhpenn n'hon eus ket arc'hant evit ar re vunud, met kavet eo bet milhardoù a lurioù evit an armoù ar re beurwellaetañ evit lazhañ tud. Pegoulz e vo komprenet gant ar bobl n'hon eus nemet skraperien en hor penn, skraperien a zo bet votet evite. Un doñjer eo gant ar meurlarjez c'hoariet gante. Skoazellet int gant diouiziegezh eus an niver brasañ a dud...

Aldrig A NAONED

Ur respont pozet d'an ao. Kadored

(P.V. C'hwevrer 1991)

Kenvroad ker,

Trugarez evit ho lizher a ziskouez na skrivan ket evit tud difiñv. Lennet em eus gant aked ho sonj a zivout ar pennad-skrid am eus savet. N'on ket tamm ebet barrek da varn « tachennad soniadel » ar saozneg. Marteze ya, marteze nann. Gwelout a ran ar Yankiz a-dreuz ar politikerezh hepken. War ar poent-se e kavan iskis ho parn evel ma vije bet barnet Adolf Hitler dre hanterouriezh Mozart ha Beethoven. Pardonit din keñveriañ dre vras.

Gwir eo ez eus un den diwar 3 a zo gouest da ober gant ar saoz-amerikaneg pe ar saozneg. Met pleget o deus an div drederenn eus ar bed dre an dir hag ar gwad « implijet » gant ar Saozon hag ar Fransizien. Ha disprizet o deus goude-se ar yezhoù komzet gant ar pobloù trec'het hep sevel reolennoù evit kelenn anezho, nemet ar veleien pe ar bastored e lec'hioù 'zo. Heritourien ar Saozon e kendalc'h ar « Yankiz » gant o youl-aloubiñ, dreist-holl ar youl-aloubiñ ekonomikel gant sikour, a-wechoù, nerzh ar binviji-brezel. Iskisat levezon « gulturel » ar saozneg !

Pinvidigezh ar galleg ? Pinvidigezh ar saozneg ? Atav an hevelep diskan a zigor dor ar gapitalourien...

Aldrig a Naoned



E Gwened, d'an 16 a viz C'hwevrer.

An Iwerzhoniz e Londres

(Tennet deus « La Croix » Sul 18-Lun 19 a viz du 1990)

Ar bloavezh a zeu e Dulen

« Labourat a rin c'hoazh e Londres daou pe tri bloaz evit kaout un tammig muioc'h a arc'hant, ha goude e tistroin e Bro Iwerzhon evit prenañ ur c'harrdi »...

Kevin a zell ouzh e vontr en ur evañ e werenn. Unneg eur dija ! Gwelloc'h eo mont d'ar ger evit nom pass bezañ re skuizh er « metro » warc'hoazh diouzh ar beure.

Ar bloavezh a zeu e Dulen... Un dra sur evitañ hag a zeu dezhañ pa ne ya ket mui ar gaoz waraok. Da gentañ, Colin ha Peter, e daou mignon eus Londres, a rae heb mar goap outañ en o c'homzoù. En deiz a hirio, e c'homont seven pa selaouont anezhañ. Perak lavarout dezhañ ar c'hontrol, memes ma, a-benn dek vloaz, Kevin a raio, er memes lec'h, an hevelep touadenn da zistrein er Vro...

50.000 den deus Bro Iwerzhon a ya kuit beb bloaz e Breizh Veur, o tec'hout kuit abalamour d'an dilabour (15,7 %, da lavaroudeo an niver brasañ eus ar CEE goude Bro Spagn ; strevet etre Brent ha Kilburn, an divroidi deus Bro Iwerzhon o deus o ostaliri, o fent hag o c'hazetennoù.

Iwerzhoniz Londres o deus o « pubs » hag o c'hazetennoù. Met o stad divroidi 'zo poanius en ur aergelc'h a enebiezh.

Un dra mantrus evit ur Vro a 3 milion hanter a dud, e lec'h o deus an hanter eus an dud nebeutoc'h eget 25 vloaz, diskarget evel-se ha dalc'hmat deus he nerzhioù bev.

Abaoe pell'zo emañ an traoù evel-se. An naon hag an aloubadeg protestant o deus roet, abaoe teir c'hanved da Vreizh Veur, labourerien paeet fall.

E fin ar bloavezhioù 40, Londres 'zo bet, evel-se adsavet gant mibion an Erin gwer. Gwasoc'h, republik Bro Iwerzhon a stumm, gand kalz dispignoù, steutadoù tud desket hag a dec'h e Breizh Veur pe er Stadoù Unanet.

Hag evel-se, daoust ma 'z'eo tost an eil ouzh eben an div sevenadur, un divroad Iwerzhonad a zibab diaesoc'h eget un Indouad pe ur Pakistanad ar « British way of live ». Ne ra ket e stal evit chom pell ; paeañ a ra ur feurm e-pad 15 vloaz evit we c'hambr staliet, en ur huñvreal en deiz benniget ma vo posubl dezhañ distreiñ er Vro. Kevin a chom un den a feurm evit pezh a sell ouzh an ene : « Perak, a zispleg hemañ, prenañ un ti e Londres ? Bevañ a ran va unan penn ha tremen a ran holl va amzer dieub er maez gand mignoned ».

Kempouezhañ, kemerout ur goprrestaol, prenañ arrebeuri, a vefe dija lavarout emeur e Londres evit chom.



Arabad bevañ e Belfast...

Kaoz ebet kennebeut da lakaat an arc'hant er bankoù : « Holl an Iwerzhoniz hag a labour dre guzh a vez paet diouzhtu, a lavar Kevin ouzhpenn. Lakaat a reont alies e plas, etrezo, o bankoù »...

Ne fell ket dezho bezañ beuzet hag ouzhpenn-se, ez eus an enebiezh, enebiezh ar saozon. Toud an traoù-se a zalc'h an Iwerzhoniz en ur « ghetto » : « Penaoz nom pass bezañ barnet evel-se e meur a zoareoù hag a stag d'ar groc'henn ? » a c'houlenn Sean.

« Adalek ar fent a vez graet a-eneb an Iwerzhoniz betek ar pennadoù-skrid start ebarzh ar c'hazetennoù boutin belwech ma vez graet taolioù tarzh gant an IRA. Netra d'ober ! Evit ar Saozon, ni hon eus ar vrud da vezañ everien touet pe kanfarded sod ! A-priori-où hag a bad-pell, maen-bontoù hag a sikour anezho da gaout ur venoz... ».

Levraoueger e Islington, Sean a studi toud an traoù-se a-dost. Penaoz bezañ spontet ? Kerfank Iwerzhon an Hanternoz a lak c'hoazh ar gresk da zont evit pezh a zell ouzh menozioù arouezh ar Saozon. Beb sizhun, koulslavaret, e vez lazhet soudarded deus Breizh Veur gand an IRA. Ar pezh a zispleg an enebiezh a-eneb ur gevredigezh 'zo barnet evit bezañ an abeg an ur stad brein.

Bezañ Iwerzhonad e Londres, a zispleg Sean, 'zo henvel ouzh bezañ Aljerian e Paris, pa oa stourm an FLN en he greñvan ! An dristidigezh a ro a-wechoù plas d'ar brouennoù. Goude an tarzh a-eneb stal bras Harrod's e 1983, lies Iwerzhoniz 'zo bet gwallgaset.

Daoust hag emañ aze, evit gwir, an abeg nemeti d'an niver bras an distrujoù ebarzh ar gevredigezh iwerzhonad ?

Ervezh ar « Social Psychiatry », ur gelaouenn'zeu er-maez beb sizhun, an Iwerzhoniz, avat, a vefe div wech hanter muioc'h en arvar da gaout, un deiz bennak, ur c'hleñved ebarzh an empenn.

Arabat memestra mont re bell gand an disoc'hoù-se hag a chom memestra da studiañ, c'hoazh.

Penaoz, d'an nebeutañ, tremen heb-dañger deus ur sevenadur gevredigezhel ebarzh ar geriadennoù d'ur vuhez all e kêr e lec'h ma vev an dud o-unan-penn enni, dreist holl ma n'eus louzoù ebet estreget an alcool hag 'zo deuet da vezañ ur voazamant sokial ouzhpenn-se ?...

Forz penaoz, ervezh ma lavar kalz divroidi, an Iwerzhoniz n'en em sikouront ket kalz etrezo ! Ar peurbrasañ deus outo 'zo erruet e Londres gant chomlec'h ur chenderv bennak nemet ken hag en deus graet, eñ ivez, al lamm bras tregont bloaz zo hag 'zo hirio e penn ur stal bennak.

« Goude holl, a soñj o mestr, evidon-me ivez eo bet start an traoù ; n'o deus ken nemet poaniañ kement hag ac'hanon ma o deus c'hoant da zont a-benn ».

An tad Ryan a ra wardro un oaled labourerien yaouank e Kilburn, e Londres an hanternoz. Beb mintin, ar re a bae dezhañ o feurm, an holl anezho deus Cork pe Dulen, a ya betek Camden Town, e lec'h ma vez kemeret ar metro er c'horn-se. Du-se, saverien tier pe toerien, Iwerzhoniz ivez, a gemer evit ur sizhun pe ur miz, nerzhioù yaouank ouzhpenn hag a vo paeet alies dre guzh heb bezañ gwarezet nag e-sell da gaout o leve.

Ar re o deus nebeutoc'h a chañs a zistroio d'ar ger heb labour. An Tad Ryan a glasko neuse frealziñ anezho, mirout hiraezh ar Vro da zont...

Troidigezh gant A.A.C'H

Kan an Drask 1991

Landelo : 28 a viz ebrel

Savet gant Kan an Douar, feist-deiz.

Reolennou ar c'honkour :

1. Ur son da zansal, kanet e kan ha diskan (gavotenn, fisel, plinn...) war un ton simpl pe un ton doubl / 20 poz bennak. Un tamm-kreiz / tre 6 ha 10 poz.

An dibab vo graet war an div son evit ar c'honkour.

2. Ar sonioù rank bezan **nevet-savet,** ha n'int ket bet o **konkourin e lec'hioù all araok.**

3. 3 friz evit sevel ar sonioù (composition); 3 friz evit ar ganerien a gano ar sonioù nevez-se (interprétation).

4. An dud **a zavo** sonioù hag o deus c'hoant da goukourin **evit kanan,** zo aotreet da gonkourin **diw wech.** (composition-interprétation).

5. Evit ar c'honkour kanerien (interprétation), ouzhpenn an div ganaouenn nevez, vo ret kanan **ur ganaouenn gozh,** kuit da « zilostan » an dans. (tamm-kentan, tamm-kreiz, ton doubl) pe c'hoazh teir nevez, hervez c'hoant an dud.

Ar jury na zibabo nemet war **div ganaouenn nevez,** da laret eo **un ton simple un ton doubl,** hag un tammkreiz forzh penaos.

L'action pour un plan d'urgence

La demande d'enseignement du breton progresse fortement en Bretagne et notamment dans le Morbihan. La classe bilingue de Brec'h (publique) a été ouverte à la rentrée scolaire 1990 et des classes nouvelles ont été ouvertes à Lann er Ster (publique), où il en existait déjà une, et à Saint Gwenn de Vannes (privé) à la rentrée 1991. Diwan est implanté à Lorient et une autre classe bilingue est ouverte à Pontivi (publique) depuis plusieurs années. Chaque rentrée scolaire est marquée par des difficultés qui iront en augmentant puisque, d'une part, le nombre d'élèves désirant apprendre le breton augmente et, d'autre part, aucune formation n'est organisée ni prévue à court terme.

Création de Dremmwel

Dremmwel est une association qui a été créée à la fin de 1990. Elle regroupe les parents d'élèves de Dihun Morbihan (écoles privées), de Diwan Morbihan et de l'APEEB/KTKB du Morbihan (écoles publiques) qui ont toutes pour activité l'enseignement et la pratique de la langue bretonne dans le cadre des établissements scolaires. La nécessité de se grouper est apparue afin de résoudre en commun les problèmes posés à tous.

L'un des problèmes consiste à organiser la carte scolaire des classes bilingues. Dans les petites villes il est fréquent de trouver un noyau de parents favorables à une école mais pas assez pour créer une classe bilingue. Le rôle de Dremmwel sera de les mettre en relation pour chercher une solution plutôt que de rester chacun dans son coin et dans l'impossibilité d'enseigner le breton à ses enfants.

Un manque d'instituteurs

Le problème le plus important pour chacune des écoles est celui du recrutement d'instituteurs bretonnants. Pour les trois dernières classes bilingues ouvertes dans le public, bien que la demande ait été faite suffisamment tôt, aucun des instituteurs n'était en poste le jour de la rentrée. Pour Lann er Ster, dernière classe ouverte sous la forte pression des parents (près de 80 élèves inscrits), ce sont les parents qui ont proposé l'institutrice. A Pont-Scorff près de 40 % de l'école primaire publique demande une initiation au breton. Jusqu'à présent l'Inspection d'Académie n'a su que transmettre la demande au ministère et les cours sont donnés par des parents bénévoles. Des parents de l'école publique de Guidel viennent d'inscrire 50 enfants dans une classe bilingue à créer à la rentrée prochaine.

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique indique que des demandes d'ouverture de classes bilingues ont été faites à Pluvigner, Baud, Caudan et Lorient. Elle précise qu'elle manquera certainement de personnes formées pour y répondre. En conséquence elle serait prête à détacher des instituteurs volontaires de l'Enseignement catholique pour être formés dans le cadre d'un plan d'urgence.

De son côté Diwan, dont les effectifs sont en progression constante, a besoin de nouveaux instituteurs pour assurer son expansion dans le département.

Dremmwel a mis à son programme de développement des classes bilingues et la réalisation d'enquêtes dans les écoles des grandes villes du département. A Lorient le bilinguisme est assuré par Diwan, à Vannes il l'est par l'école privée. Dans chacune de ces villes il y a de la place pour les autres écoles. Par ailleurs aucun instituteur en congé maladie ne peut être remplacé.

Un plan d'urgence

Dremmwel a estimé le besoin à 10 instituteurs pour la rentrée 1991 dans le Morbihan et il n'est pas question pour cette association de supporter plus longtemps les carences de l'Éducation nationale. Dremmwel a sollicité une subvention de près de 900.000 F du Conseil général du Morbihan afin de financer un plan d'urgence de formation en attendant la sortie des premiers maîtres formés dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) en 1993. Trois semaines avant l'assemblée du Conseil général M. Marcellin, président, a répondu par la négative à cette demande au motif que la formation des maîtres n'est pas du ressort du département.

Le Conseil général s'est réuni les 25 et 26 janvier et a entendu l'Inspecteur d'Académie du Morbihan déclarer qu'il n'y a pas de formation parce qu'il n'y a pas de maîtres volontaires. Par contre les associations de parents d'élèves, qui disposent d'une liste de dix instituteurs volontaires pour une formation, n'ont pas été invitées. Aucune subvention n'a été accordée. L'un des conseillers a suggéré de frapper à la porte de la Communauté européenne pour obtenir des fonds qui, après vérification, n'existent pas. Personne d'autre n'est intervenu pour proposer une solution. Le Morbiahn, qui ne se distingue pas par son action en faveur de la culture bretonne, a perdu une occasion de rattraper son retard sur les autres départements bretonnants.

En grève de la faim

Ainsi il n'y a personne qui veuille répondre au besoin d'enseignement du breton. En signe de refus de cette situation intolérable Yannig Baron, président de Dremmwel, a engagé une grève de la faim depuis le 21 janvier *« qui ne pourra se terminer que par la mise en place d'une formation permettant une rentrée normale en 1991 dans le Morbihan »*.

Au terme de sa quatrième semaine de grève de la faim Yannig Baron a reçu de nombreux soutiens de la part d'associations : Ar Falz, Emglev Bro an Oriant, UGB, Emglev Breizh, Association des élus municipaux bretons, Associations des élus bretonnants War'leur, Kendalc'h, BAS, Skol an Emsav, Diwan An Oriant, APEEB Morbihan, Dihun Morbihan, SAB, etc... de partis politiques : UDB, Emgann, POBL, les Verts, et de personnalités : Stivell, Mgr Boussard, évêque de Vannes et de plus de trente députés européens de différents groupes dont ceux de l'Alliance Libre Européenne et des Verts transmis par Christian Guyonvarc'h, assistant parlementaire UDB de Max Simeoni, et par Renée Conan « co-député » européen. De nombreuses interventions ont été faites auprès des conseillers généraux, des députés, du Conseil régional, de l'Inspecteur d'académie et du ministère de l'Éducation nationale.

Le conseil municipal de Treffléan a voté, à l'unanimité, une motion demandant « qu'au-delà des déclarations d'intention, de réelles mesures soient prises en particilier pour la formation d'enseignants bilingues pour permettre à la langue d'exister ».

Dix ans déjà

En mars 1981, F. Mitterrand, au cours de sa campagne électorale, déclarait à Lorient que c'était une « honte » que la France ne permette pas l'enseignement normal des « langues régionales » et ne respecte pas les traités internationaux qu'elle a pourtant signés. Dix années n'auront donc pas suffi pour mettre un terme à cette situation honteuse. Les promesses ne manquent pas, les déclarations et les vœux en faveur de la langue bretonne ne débouchent actuellement que sur l'impossibilité d'enseigner le breton dans des conditions normales. Que penser des circulaires ministérielles relatives à l'enseignement des langues et cultures régionales comme celle du 21 juin 1982 qui stipulait que « l'appareil de formation public doit, là comme ailleurs, prendre et assumer ses responsabilités. Il ne confiera à quiconque le soin de construire, de dispenser et de sanctionner ces enseignements ». Il était précisé que cet enseignement « sera dispensé de la maternelle à l'université, non pas comme une matière marginale, mais comme une matière spécifique ». L'État français veut être le seul à s'occuper des langues « régionales » afin de les étouffer.

Des revendications à soutenir

La question de formation des maîtres bilingues est posée de manière courageuse par Yannig Baron dans le Morbihan mais elle concerne toute la Bretagne. Il faut obtenir immédiatement la création de postes de CAPES de breton, de postes d'instituteurs bilingues et assurer leur formation dans le cadre des IUFM. L'enseignement du breton doit être proposé dans tous les établissements scolaires, de la maternelle à l'université, et être intégré dans l'emploi du temps normal des élèves et des professeurs.

L'enseignement des langues régionales doit faire l'objet d'une loi et non pas de simples circulaires ministérielles qui ne sont qu'à usage interne de l'administration.

Des élus à interpeller

Les Bretons doivent forcer leurs élus à sortir de leur passivité. Ils ne peuvent pas être favorables à l'enseignement et à l'usage du breton comme chacun le dit car, effectivement, il n'y a pas d'argument pour tuer une langue, et ne rien faire. Cette attitude hypocrite ne soit pas être supportée plus longtemps. Le gouvernement ne cède que sous la pression, comme le prouve ce qui a été accordé aux Corses pour l'enseignement de leur langue.

Aux Bretons de s'organiser pour faire respecter leurs droits et assumer leurs responsabilités de dépositaires d'une langue qui fait partie du patrimoine culturel universel.

Morvan JIKEL

Les parents qui souhaitent avoir des informations sur l'ouverture d'une classe bilingue peuvent s'adresser à Dremmwel chez Yannig Baron, Kergouarec, 56400 Brec'h.

Breton : des hommes de chair contre la Machine



En grève de la faim depuis près d'un mois, Yannig Baron a été soutenu par une manifestation de plus d'un millier de personnes à Vannes, le 16 février. Le 19 février, le Conseil général du Morbihan s'est engagé à participer financièrement à la formation d'instituteurs bilingues (breton-français) pour la rentrée 91, à condition que le ministère de l'Éducation (= Jospin) décide la création des postes nécessaires à l'ouverture des classes réclamées par les parents.

Réactions en chaîne

Le Conseil général a expédié une lettre en ce sens au ministère. Premier succès que cet engagement du département en faveur d'un plan d'urgence dont il ne voyait pas la nécessité deux semaines auparavant. De Bruxelles, Christian Guyonvarc'h annonce qu'il se joint à l'action de Yannig Baron en entamant à son tour une grève de la faim, tandis que trois députés du groupe Arc-en-Ciel, dont Max Simeoni, viennent de déposer sur le bureau du Parlement européen une proposition de résolution qui exprime au passage un soutien à Yannig Baron. Les élus départementaux et « régionaux » bretons, réunis le 15 février à Pontivy, ont demandé la création d'un organisme de concertation des différents partenaires de l'enseignement du breton et la mise en place à court terme d'un plan de formation d'urgence de 50 maîtres, qui pourrait être remis en œuvre dans le cadre de la section de celtique de l'Université de Rennes II.

30 h pour 1.000 élèves

Conseiller municipal UDB de Nantes et président de l'APEEB 44, Michel François vient d'informer plusieurs parlementaires de son intention d'entreprendre une grève de la faim le 1er mars si les autorités académiques de Nantes continuent de refuser à l'enseignement les moyens de répondre à la demande des familles. Alors que le breton est de très loin la langue facultative la plus demandée en Loire-Atlantique, le rectorat refuse toute implantation de moyen permanent et entend limiter à 30 h de moyens précaires le dispositif prévu pour la rentrée 1991.

Social

● Lorient s'étonne de ne pas figurer sur la liste des ports européens agréés pour le trafic des produits d'origine animal.

● Le groupe parisien qui « tient » maintenant Guyomarc'h et Doux fait le ménage : 86 emplois sont menacés chez Galina (abattage de volailles) à Pleucadeuc et Malansac.

● 60 communes de Bretagne sont jumelées avec une commune irlandaise. Elles sont 28 dans le seul Morbihan, grâce sans doute à P. Monjarret, président de Bretagne-Irlande.

Brezhoneg, evel just

Une plaquette, ou un petit « chevalet » marqué « Brezhoneg, evel just » permet de signaler, dans les commerces et les administrations que le client ou l'usager bretonnant peut employer sa langue.

C'est une idée de l'association Brezhoneg, Evel Just (evel just...), qui commercialise les plaquettes au prix de 50 F (BP 8, 22300 Lannion). Une bonne idée, même si elle ne remplace pas un statut officiel de la langue bretonne.

Breton : La tension monte !

Alors que Yannig Baron poursuivait sa grève de la faim à Vannes, l'Académie de Nantes s'est lancée dans la provocation à l'égard des parents d'élèves de l'APEEB, en refusant la création pour 91/92 des postes d'enseignants de breton permettant de répondre à la demande de plus de 1.000 familles.

Elle « examine » la possibilité de porter à 30 h les 19 h arrachées de haute lutte en 1990, et entend continuer de ne faire appel qu'à des maîtres-auxiliaires !

C'est compter sans le ras-le-bol des parents... et de l'UDB !

● Les caisses d'épargne des « Pays de la Loire » ont renoncé à se regrouper en caisse régionale unique, en raison du caractère artificiel de la circonscription et de son avenir incertain. Le regroupement Loire-Atlantique-Vendée est toutefois maintenu. La caisse de la Sarthe a vigoureusement combattu le projet initial de regroupement.

Adieu René

René Martin, ancien membre du BP de l'UDB, ancien responsable des relations extérieures de la fédération UDB de Loire-Atlantique, a été inhumé le 26/1 à Saint-Omer-de-Bain (44).

L'église de ce bourg rural contenait difficilement tous ceux – famille, amis, voisins, agriculteurs, militants politiques, chrétiens et autres – pour lesquels il a été un compagnon de vie ou de lutte.

René avait réussi la difficile reconversion d'un jeune paysan chassé de la terre, mais l'a peut-être payé des troubles dépressifs qui l'ont emporté à 44 ans.

Plus de 300 manifestants se sont retrouvés à Brest le 29 décembre dernier, à l'appel de plusieurs organisations culturelles, principalement de SAB, et de formations politiques (UDB, Emgann, etc...) pour réclamer une chaîne de télévision en breton. Des chaînes en langue « locale » existent déjà au Pays de Galles (S4), en Galice, en Flandres, etc... Rappelons que la région Bretagne doit donner un financement spécifique pour une heure et demie d'émission hebdomadaire en breton.

POBL VREIZH

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 1er trimestre 1991.

Réforme de la PAC : deux camps bien tranchés

Le 31 janvier, la Commission des Communautés européennes a adopté à la quasi-unanimité de ses 17 commissaires un document de 8 pages qui précise le contenu du projet de réforme de la PAC (Politique agricole commune) initié par l'Irlandais Mc Sharry, commissaire à l'agriculture. Seul le commissaire à l'environnement a voté contre car il aurait souhaité que ce projet intègre la suppression pure et simple, pour un ou deux ans, de l'utilisation de tout intrant chimique.

Ce projet de réforme est né d'un constat. Tandis que le budget agricole de la CEE passait de 31,5 milliards de francs en 1975 à 220 milliards en 1991 (80,5 milliards en valeur 1975, soit une augmentation réelle de 255 % tout de même !), au cours de la même période le pouvoir d'achat par actif agricole ne s'est que très peu amélioré et la population active agricole a diminué de 35 %. Échec social donc qui se double d'un bilan écologique catastrophique. Ce n'est pas la dernière alerte sur les taux de nitrate dans l'eau en Bretagne qui pourra contredire ce bilan.

La Commission européenne en tire la conclusion suivante : « La comparaison entre, d'une part, un budget qui croît si rapidement et, d'autre part, un revenu agricole qui augmente si peu (en moyenne) ainsi qu'une population active agricole en déclin, indique clairement que les mécanismes de la PAC, tels qu'ils fonctionnent actuellement, ne sont plus en mesure d'atteindre certains objectifs assignés à la politique agricole par l'article 39 du traité de Rome (fondateur de la CEE) : assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, assurer des prix raisonnables aux consommateurs, tenir compte de la structure sociale de l'agriculture et des disparités structurelles et naturelles entre les diverses régions agricoles ». Il est vrai que la Commission européenne aura mis du temps à s'en rendre compte mais mieux vaut tard que jamais...

Le document de la Commission n'est pas un catalogue de mesures précises mais un texte d'orientation dans lequel elle fixe les objectifs d'une nouvelle PAC et pour lesquels elle requiert l'avis des responsables politiques et du monde agricole. Citons brièvement les principaux objectifs :

– « maintenir un nombre suffisant d'agriculteurs à la terre » ;

– « reconnaître que l'agriculteur remplit, ou du moins pourrait et devrait remplir, simultanément deux fonctions principales : une activité de production et, en même temps, une activité de protection de l'environnement et de développement rural » ;



André Pochon sera certainement favorable au nouveau système de PAC proposé.

– « encourager d'autres formes d'activité économique qui contribuent au maintien de la population rurale et renforcent l'économie des régions rurales » ;

– « maîtriser la production » ;

– « encourager l'extensification pour réduire les excédents de production et contribuer à une production agricole respectueuse de l'environnement et promouvant des produits alimentaires de qualité » ;

– « mieux répartir le soutien financier en tenant compte des situations particulièrement difficiles de certaines catégories d'agriculteurs et de certaines régions » ;

– « intégrer aux organisations de marché des mesures d'aides directes fondées sur le nombre d'animaux ou la surface des exploitations et modulées en fonction de facteurs tels que la taille, le revenu, la situation régionale ».

L'UDB ne peut évidemment qu'approuver ce projet qui s'inscrit dans la philosophie qu'elle défend depuis plus de vingt ans dans le domaine agricole et du développement rural. Au sujet des prises de position des uns et des autres, il est d'ailleurs intéressant de constater combien les camps sont tranchés entre les « pour » et les « contre ».

Contre : le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE), qui réunit les syndicats dits libéraux dont la FNSEA et le CNJA ; dix des douze gouvernements de la CEE, à des degrés divers cependant. Mais il faut constater que le ministre « socialiste » français Mermaz est l'un des plus virulents contre le projet car il refuse de « sacrifier une agriculture compétitive à la petite agriculture assistée ». Quelle misère !

Pour : la CPE (Coordination paysanne européenne), qui réunit 14 syndicats progressistes dont des syndicats basque et catalan du sud et la Confédération paysanne bien implantée en Bretagne ; les organisations de consommateurs (Bureau européen des unions de consommateurs et « International organisation of consumers unions ») ; deux gouvernements (Grèce et Portugal).

Il faut également constater le mutisme général des partis politiques français, et singulièrement celui du PS, sur ce dossier. L'enjeu n'est pourtant pas mineur puisqu'il s'agit de réformer en profondeur la politique agricole qui est en vigueur depuis 1962.

Quoi qu'il en soit, il faut s'attendre à des batailles difficiles dans les mois prochains. Les syndicats dits libéraux, pas si « libéraux » que ça d'ailleurs puisqu'ils protègent les 20 % d'agriculteurs qui bénéficient de 80 % des aides de la CEE, vont sans doute utiliser les méthodes qu'on leur connaît pour faire avorter ce projet, en mettant sous pression un pouvoir socialiste qui, en dix ans, n'a jamais été capable de fournir un interlocuteur valable au monde rural. Il est loin le temps de Tanguy-Prigent...

C. Guyonvarc'h

Nouvelles du Pays de Galles

– **Combien de galloisants ?** Le recensement d'avril 1991 indiquera combien parlent le gallois. Cependant une étude menée pour le compte de la police dans les comtés de Clwyd et de Gwynedd (au nord du pays) indique que 30 % des 600.000 habitants parlent couramment le gallois et que 24 % ont des connaissances de la langue. Au recensement de 1981, 35 % de la population « pouvait parler le gallois ».

– **Charbon :** Dans les six premiers mois de 1990, 178.000 tonnes de charbon ont été exportées du Pays de Galles alors que 1.830.000 tonnes étaient importées, alors que le sous-sol regorge de charbon.

– **Télévision :** La télévision galloise « S4C » produit 30 heures par semaine en gallois. Le Canal 3, nouveau réseau sous franchise, ne produirait, lui, que 7 h 30 par semaine en gallois. FR3 avec moins d'une heure trente, fait pâle figure.

– **Dispenses :** Le gallois doit faire partie de l'enseignement à tous âges de toutes les écoles du pays de Galles. Mais le secrétaire d'État aux affaires galloises (conservateur) vient de donner des dispenses à cinq écoles, ce qui leur permet de rendre le gallois optionnel de 14 à 16 ans. Cinq autres écoles du nord-est ont déjà eu des dispenses.

Gouvernement autonomiste en Euskadi-Sud

C'est un gouvernement d'union de partis nationalistes basques qui succède au gouvernement formé par le Partido Socialista de Euskadi (PSOE) et le Partido Nacionalista Vasco qui, de 1986 à 1990, a dirigé la Communauté autonome d'Euskadi (formée des provinces de Biscaye, de Guipuzkoa et d'Alava, à l'exclusion de la Navarre).

La répartition des conseillers du nouveau gouvernement basque est la suivante :

– PNV (10) : président et vice-président, présidence et développement autonomique, intérieur, trésor public et finances, culture et tourisme, santé et consommation, industrie et commerce, agriculture et pêche, transports et travaux publics.

– EA (4) : justice, économie et planification, éducation, université et recherche.

– EE (3) : travail et sécurité sociale, urbanisme, logement et environnement.

Le dirigeant du PNV, Xabier Arzallus, a précisé que ce gouvernement est autonomiste et non pas nationaliste, même s'il est composé de partis nationalistes (à l'exclusion d'Herri Batasuna). Xabier Arzallus a déclaré : *« Ce que nous avons signé ensemble est une lecture « tiède » du statut d'autonomie ».*

D'après « Enbata » n° 1162

Succès du Sindicatu Corsu di l'Insignamentu (SCI) aux élections professionnelles

Lors des élections pour le renouvellement des représentants syndicaux aux commissions paritaires départementales et académiques, qui ont eu lieu le 4 décembre dernier, le SCI a obtenu des succès importants dans le premier degré : en Corse du Sud, il devient la deuxième force syndicale, après le SNI-FEN qui n'a plus la majorité absolue des suffrages ; en Haute-Corse la représentativité du SCI n'est pas négligeable, mais s'il n'obtient aucun siège. Parmi les catégories de l'enseignement secondaire (PEGC, certifiés, agrégés, adjoints d'enseignement), le pourcentage de voix obtenues par le SCI n'est pas aussi important mais sa place n'est cependant pas marginale.

Dans le premier degré, le SGEN-CFDT qui a pris clairement position en faveur de l'enseignement du corse et de la création du CAPES de Corse est également un syndicat avec lequel il faut compter : il est, en Haute-Corse, la deuxième force syndicale.

Dans le second degré le SCI et le SGEN sont devancés par le SNALC, syndicat corporatiste et réactionnaire.

Instituteurs (Haute-Corse)

	Voix	%	Sièges
SNI-FEN	355	53,46 %	3
SGEN-CFDT	206	31,02 %	2
SCI	58	9,73 %	0
SNE	45	6,77 %	0

Instituteurs (Corse du Sud)

	Voix	%	Sièges
SNI-FEN	268	49,81 %	3
SCI	155	28,81 %	2
SGEN-CFDT	75	13,94 %	0
SNE	40	7,43 %	0

PEGC

	Voix	%	Sièges
SNI-FEN	190	62,50 %	4
SNALC	61	20,06 %	1
SCI	23	7,56 %	0
SGEN-CFDT	13	4,27 %	0
SNC	17	5,59 %	0

Adjoints d'enseignements

	Voix	%	Sièges
SNES-FEN ..	97	45,11 %	4
SNALC	91	42,32 %	3
SGEN-CFDT	17	7,90 %	0
SCI	10	4,65 %	0

Professeurs certifiés

	Voix	%	Sièges
SNES-FEN ..	158	40,72 %	7
SNALC	158	40,72 %	7
SGEN-CFDT	41	10,56 %	2
SCI	31	7,98 %	1

(Source : « Arritti » n° 1238)

Catalan

La Generalitat de Catalogne et la Chambre de Commerce de Toulouse ont signé le 19 octobre dernier une convention pour développer l'enseignement du catalan en Midi-Pyrénées. Tant mieux ! Mais que font donc le recteur de l'Académie de Toulouse, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées ? En tous cas, les milieux d'affaires toulousains semblent avoir compris l'intérêt de connaître la langue de la partie la plus riche de l'État espagnol et non seulement la langue officielle de cet État.

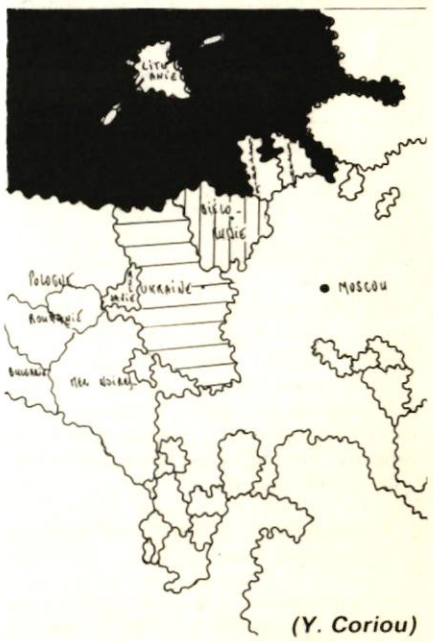
(D'après le bulletin du SOE)

Malgré l'engagement de rendre effective la création d'un CAPES de catalan lors de la session de 1992, rien n'a été fait par le ministère de l'Éducation « nationale » pour honorer cette promesse. Ni les services ministériels, ni ceux du Rectorat de Montpellier n'ont fait quoi que ce soit en vue de tenir les délais annoncés.

Le député socialiste de Catalogne-Nord, Henri Sicre, qui devait formuler à nouveau la demande d'un CAPES de catalan, a précisé que « c'est l'administration qui ralentit le processus avec une réaction conservatrice, jacobine des services territoriaux ». Mais, de qui dépendent ces services si ce n'est d'un gouvernement formé par les socialistes !

(D'après le bulletin du SOE)

Lituanie : plus de 90 % de « oui » pour l'indépendance.



(Y. Coriou)

TERRORISME :
LA PSYCHOSE ...



Guerre du Golfe

Le bureau politique de l'UDB fait l'analyse suivante de la guerre du Golfe et de ses répercussions internationales :

– 1) L'Irak n'aurait pas envahi le Koweit et il n'y aurait pas de guerre aujourd'hui si plusieurs grandes puissances exportatrices d'armes (notamment l'URSS, la France et l'Allemagne pour les armes chimiques) n'avaient pas constitué l'arsenal dont dispose Saddam Hussein ; la guerre du Golfe appelle donc l'interdiction du commerce international des armes ;

– 2) Le droit international ne se divise pas et doit s'appliquer dans tous les cas d'occupation ou d'annexion (territoires occupés par Israël, Liban occupé par la Syrie et Israël, Chypre partiellement occupé par la Turquie, Panama par les États-Unis, le Tibet occupé par la Chine, etc) ;

– 3) La guerre du Golfe pose le problème du libre accès à tous aux ressources pétrolières et de la juste rétribution des pays producteurs dans le cadre d'échanges équilibrés entre le Nord et le Sud ;

– 4) La guerre ne peut résoudre les problèmes politiques de fond de la région (droits des peuples palestiniens, israëlien, kurde et libanais), leur résolution passe notamment par négociation internationale sous l'égide des Nations-Unies ;

– 5) Le conflit risque de conduire à une exacerbation des problèmes interethniques y compris en Europe, cela fera le jeu de l'extrême droite ; il faut donc appeler les citoyens à une vigilance accrue face aux dérives racistes et au danger d'atteinte aux libertés.

« Symétrie inquiétante » dans la répression des Kurdes en Irak et en Turquie

Dans un communiqué publié jeudi 13 décembre à Paris, la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH) a dénoncé la *« répression »* des populations kurdes en Irak et en Turquie, relevant une *« symétrie inquiétante »* de la politique des deux pays en la matière.

Selon le communiqué, *« la politique de destruction systématique du Kurdistan menée par l'Irak depuis quinze ans s'est intensifiée »*. L'objectif, estime la FIDH, est de ne laisser en Kurdistan irakien qu'une demi-douzaine d'agglomérations.

Par ailleurs, la situation *« s'aggrave de façon dramatique »* dans le Kurdistan turc, indique la FIDH, notant la *« suspension par le gouvernement de l'application de la Convention européenne des Droits de l'Homme au Kurdistan »* ce qui *« autorise tous les abus »* : isolement des prisonniers, menace d'exécution de trois cent huit condamnés à mort – Kurdes pour la plupart.

Il y a cent ans, Wounded Knee

Lors des premiers contacts avec les Européens, les Sioux vivaient à l'est des grandes plaines, à la fois de l'agriculture et de la chasse aux bisons, en étant sédentaires. Leur mode de vie va se transformer avec l'introduction du cheval, puis du fusil, la subsistance alimentaire va être assurée par la chasse aux bisons, avec déplacement des Sioux vers l'Ouest.

Les premiers affrontements entre Sioux et Blancs ont lieu dans les années 1840, lors de la ruée vers l'or de Californie. Pendant la guerre de Sécession (1861-1865), le gouvernement américain crée des milices civiles qui vont perpétrer de nombreuses atrocités, comme le massacre de Sand Creek (1864). Les Sioux reprennent les armes et vers 1868 forcent l'armée américaine à se retirer des forts. Le traité de Fort-Laramie (1868) crée la Grande réserve des Sioux, comprenant les terres sioux, dont les Montagnes Noires sacrées, et dont l'entrée est interdite aux Blancs qui ne respectent pas le traité.

Ne pouvant vaincre les Indiens des Plaines par la force, les Américains décident de les affamer et vont systématiquement éliminer les bisons (facilitant aussi l'installation de voies ferrées) et en 60 ans le nombre de bisons passe de 60 millions de têtes à 10 têtes seulement.

Dans les années 1870, l'armée américaine intervient pour protéger les mineurs illégaux cherchant de l'or dans les Montagnes Noires. Après la défaite du général Custer à Little Big Horn en 1876, l'armée américaine envahit les plaines. Des bandes d'Indiens mourant de faim sont installées dans les réserves et subissent une brutale politique d'assimilation.

Vers la fin des années 1880, le prophète Wovoka prédit la résurrection des Indiens et le retour des bisons ; mais il faut pour cela que les Indiens rejettent le mode de vie des Blancs, prient et dansent les rituels de « Ghost Dance » interdits par la force dans les réserves sioux.

Les chefs indiens de la réserve de Pine Bridge demandent au chef Sioux Minneconjou Big Foot, de venir les rejoindre pour ramener le calme. Mais l'armée américaine force Big Foot et ses 350 hommes à camper à Wounded Knee Creek, car elle pensait qu'il se rendait à Pine Bridge pour encourager la « Ghost Dance ».

Le matin du 29 décembre 1890, les soldats rassemblent les Indiens pour leur confisquer leurs armes. Un coup part malencontreusement, les soldats ouvrent le feu, tirent sur les Indiens en fuite à la mitrailleuse. Au total près de 300 personnes, dont des femmes et des enfants, sont tuées ou succombent à leurs blessures.

Le massacre de Wounded Knee marque la fin des guerres indiennes. Les populations amérindiennes sont réduites à 5 % de ce qu'elles étaient avant l'arrivée des Européens. Cependant la résistance des Sioux n'est pas brisée, malgré la dureté des moyens utilisés : les réserves sont découpées en lots individuels, alloués aux familles indiennes ou vendus aux Blancs ; les enfants indiens, retirés de force à leur famille, sont envoyés dans des internats gérés par le bureau des Affaires indiennes, où ils sont battus lorsqu'ils parlent leur langue (1).

En 1934, l'« Indian Reorganization Act » impose un système européen de gouvernement des réserves, avec l'élection de conseils tribaux par les membres des tribus, système totalement étranger aux Indiens qui débattent collectivement d'un problème jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Les tensions de la société sioux vont être exacerbées par la pauvreté dans les réserves. Au cours des années 1970 s'établit un climat de tension et de violence. Le chef tribal Dick Wilson fait régner la terreur par une armée privée : jusqu'à plus de 200 assassinats par an sur 18.000 habitants à Pine Ridge.

En 1973, des membres de l' « American Indian Movement » occupent le village de Wounded Knee pour attirer l'attention des autorités sur la corruption du gouvernement tribal et sur le vol de minerais venus des Montagnes Noires. Le siège de soixante-dix jours et les affrontements qui font deux morts parmi les Indiens attirent l'attention de l'opinion sur les problèmes de nombreuses réserves indiennes aux USA.

Les Sioux sont soumis à de fortes pressions pour vendre les Montagnes Noires, qui sont pour eux un territoire sacré inaliénable. Ils ont refusé les 105 millions de dollars accordés par la justice en 1979 et veulent obtenir par le vote d'une loi fédérale la récupération totale des Montagnes Noires.

Seule une reconnaissance entière et véritable des droits souverains des nations indiennes des Etats-Unis et du Canada pourra permettre d'oublier le passé et de donner un avenir aux Amérindiens d'Amérique du Nord.

Y.J.

De « l'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne » à « l'histoire générale de la Bretagne et des Bretons » (IV)

Par Pascal RANNOU

Pascal Rannou poursuit ici la comparaison de ces deux ouvrages importants.

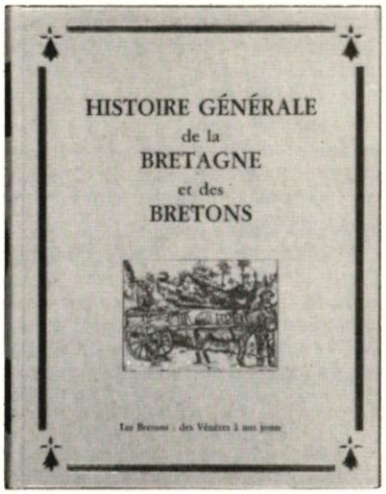
La Bretagne en bulles

Jean Le Clerc de La Herverie consacre dix-huit pages à ce phénomène culturel contemporain, contre une demi-douzaine seulement pour Pascal Ory dans l'HLCB qui, de plus, esquisse les grandes lignes de la littérature narrative pour l'enfance. La nomenclature de l'HGBB est donc plus abondante, qu'elle concerne la BD ou la Bretagne ne fut que décor (chez Tillieux, Cuvelier ou Tacq...) ou celle qui en fait une présence essentielle, c'est le cas bien sûr de **Bran Ruzh** et du **Vaisseau de Pierre,** tous deux portés aux nues dans l'une et l'autre histoire. **Je dois avouer que le graphisme du regretté Auclair me semble bien statique, surtout quand il croque des personnages, et que l'œuvre de Bilal et Christin me semble, dans sa conclusion, plutôt puérile...** J. Le Clerc de La Herverie évoque avec sympathie l'œuvre de « l'école rennaise » – celle de Fournier et de Malo Louarn – puis « les déchaînés du Canard de Nantes à Brest », parmi lesquels Nono, dont il est dit faussement « qu'il fut révélé (...) par ses dessins d'humour dans le défunt *Canard de Nantes à Brest*. Or, Nono avait commencé ses planches satiriques dans le *Peuple Breton,* qu'il quitta pour le *Canard* de 78 à 81, avant de le rejoindre après la disparition de l'éphémère hebdo breton... Notons que Nono sévit toujours dans les colonnes du *Peuple Breton,* pour le plus grand bonheur de ses lecteurs.

L'analyse de Bécassine par Pascal Ory me semble plus pointue que celle de son homologue. Des divergences apparaissent concernant le magazine *Olôle*. Jean Le Clerc de La Herverie se contente d'apprécier l'initiative des frères Caouissin et de déplorer son manque de retentissement, tandis que Pascal Ory souligne bien les tendances pétainistes clairement affichées de la revue.

Cela dit, cet article dénonce certains clichés : « Le Breton des BD est traditionnellement marin ou sorcier » (p. 449) ; lance avec étonnement que « de manière paradoxale on peut constater que ce ne sont pas les Bretons qui développent les thèmes celtiques. Perméables à de nouveaux stylos, ils recherchent plutôt la découverte en l'errance, sans renier nécessairement leurs racines » (p. 460). L'auteur ne peut que remarquer, avec lucidité, que « les auteurs (...) préfèrent créer en français, car le grand travail que requiert l'élaboration d'une bande dessinée ne peut être payé dans une publication en langue bretonne, qui ne rapporte quasiment rien ni à son auteur, ni à son éditeur » (p. 459). Il affirme avec pertinence que « l'image des Bretons s'est modifiée au cours des vingt dernières années, au fur et à mesure que la richesse de son patrimoine culturel était divulguée par des artistes de plus en plus soucieux de précision, qui se sont acharnés à en assimiler la matière et l'esprit » (p. 452).

Là encore, on peut dire que l'HLCB et l'HGBB se complètent tout en enrichissant le lecteur.



Quatrième partie :

Langue et culture bretonnes

Les 125 pages que Gwennolé Le Menn consacre à cette question constituent donc le pendant des études rédigées dans l'HLCB par ... dix celtisants, et non des moindres. Or, on va le voir, le propos de Gw. Le Menn supporte largement la comparaison avec celui de ses confrères.

Notons toutefois qu'il tient à exclure trois éléments de son champ de vision : la culture de Haute-Bretagne, « véhiculée par le français, que ce soit le français officiel ou dialectal, la place, comme les autres régions avoisinantes, dans l'ensemble des cultures françaises, dont elles ne se différencient que peu » (p. 465). Exit, donc, le gallo : « Les parlers romans (de Haute-Bretagne) qui y sont encore utilisés sont des variantes dialectales du français « classique »... ce parler n'a jamais été considéré comme étranger au français dont il est un dialecte qui ne diffère pas de l'ensemble des parlers de l'Ouest de la France » (p. 474). La pilule risque d'être amère à avaler pour ceux qui s'évertuent à faire admettre la « bretonnité » romane du gallo, dont Gilles Morin, dans HLCB, sans oublier les rédacteurs de l'excellente revue *Aneit*... (10).

« Il y a eu également une littérature en latin, mais elle ressemble aux autres productions de la culture médiévale de l'Occident » ajoute le celtisant (p. 465). Pourtant, F. Kerlouégan affirme, dans l'HLCB, que les « vies des moines écrites en latin abondent en « celticismes », que leur rituel ressemble à celui qui était pratiqué en Irlande ; que certains thèmes merveilleux propres à l'imagination celtique : bâton magique, cloche merveilleuse, se retrouvent dans la littérature latine religieuse ; enfin qu' « Irlandais et Gallois nous ont transmis des traditions et légendes dont nous trouvons l'équivalent en Bretagne » (HLCB, I, p. 95).

Exit le latin, donc, et aussi « les œuvres en langue française » qui, « si elles sont parfois inspirées par la Bretagne, font partie intégrante de la littérature française » (p. 405). Soit, mais en quoi cela empêche-t-il Saint-Pol-Roux ou Corbière de faire aussi « partie intégrante » de la littérature bretonne ? A ce titre, on pourrait considérer comme inutile le précédent travail de Yannick Pelletier et, dans l'HLCB, ceux de Bérest, Balcou, Le Gall ou Duchâtelet... Latin, gallo et français sont donc un peu vite exclus.

C'est à peu près la seule réticence que je formule à la lecture du texte de Gwennolé Le Menn. Celui-ci commence par un présentation brève et limpide des facteurs historiques qui ont permis l'existence d'une communauté culturelle en Armorique, puis en Bretagne : histoire et langue commune de part et d'autre de la Manche. (Léon Fleuriot l'affirme aussi bien souvent : « Il est bon de rappeler que, jusqu'au XII[e] siècle, cornique et breton sont encore deux dialectes d'une même langue » (HLCB, t. 1 p. 13) ; « Facteur-religieux », problème de la romanisation de l'Armorique à l'arrivée des Bretons insulaires ; bretonnisation inégale de la péninsule ; création d'une Bretagne trilingue ; division de la langue bretonne en brezhoneg « vieux, moyen, moderne ».

Ensuite, contrairement à Léon Fleuriot qui, d'emblée, projetait son lecteur dans les flots tumultueux de l'histoire ancienne et de son érudition extraordinaire, accablant le profane d'une quantité de références étymologiques et universitaires, Gw. Le Menn aborde très pédagogiquement une présentation de la langue bretonne. Il souligne ainsi ses caractéristiques : mutations, prononciation, syntaxe, vocabulaire. C'est très bien vu, l'auteur se mettant ainsi au niveau d'un lecteur ignorant mais désireux de savoir. Cette qualité a manqué à L. Fleuriot, dont le propos s'adresse surtout aux étudiants de celtique ou à l'historien.

Analysant alors le vieux breton, Gw. Le Menn parcourt les motifs propres à la matière de Bretagne, d'une manière moins approfondie peut-être que L. Fleuriot et J.C. Lozac'hmeur dans l'HLCB, mais plus accessible ici encore. Evoquant le moyen-breton, le celtisant constate que peu à peu, « la francisation (...) atteint les classes dirigeantes » (p. 484). « L'adoption par celles-ci d'une culture étrangère, celle de Paris », a pour effet que « le breton ne sera plus guère imprimé, en pratique, que pour aider le clergé dans son apostolat ». L'analyse du déclin de la langue rejoint ici celle de Ch. Guyonvarc'h dans l'HLCB. Au XVI[e] siècle, « le breton est la langue quotidienne de tous. Le latin est la langue de l'érudition et de la religion, le français celle de l'administration et du pouvoir ».

Gw. Le Menn parcourt ensuite le domaine d'une « poésie étonnante », celles des vers en moyen breton, caractérisés par une métrique complexe et la « présence systématique de rimes internes ». Seuls les textes religieux en donnent toutefois une illustration réelle, et c'est une littérature édifiante que C. Guyonvarc'h juge dénuée d'intérêt. Mais les divergences les plus nettes entre les deux chercheurs vont apparaître à propos du théâtre. Pour Guyonvarc'h, en ce domaine, « la monotonie prime la variété » (HGBB, p. 212, t. 1), le théâtre en moyen-breton étant une « littérature d'imitation, de stricte utilité cléricale » qui se manifeste par « l'absence de toute originalité et les références constantes à des modèles français » (p. 213). Ce chercheur abonde dans le sens de Le Braz :

→

« Assurément, La Villemarqué a tort et Le Braz a raison (...) (Mais il ne suffit pas de dire ou d'affirmer comme le fait Le Braz (...) que la Bretagne armoricaine a été un désert dans lequel rien n'a poussé avant qu'on y semât charitablement la culture française, il faudrait pouvoir expliquer aussi et surtout la raison de sa stérilité » (p. 215).

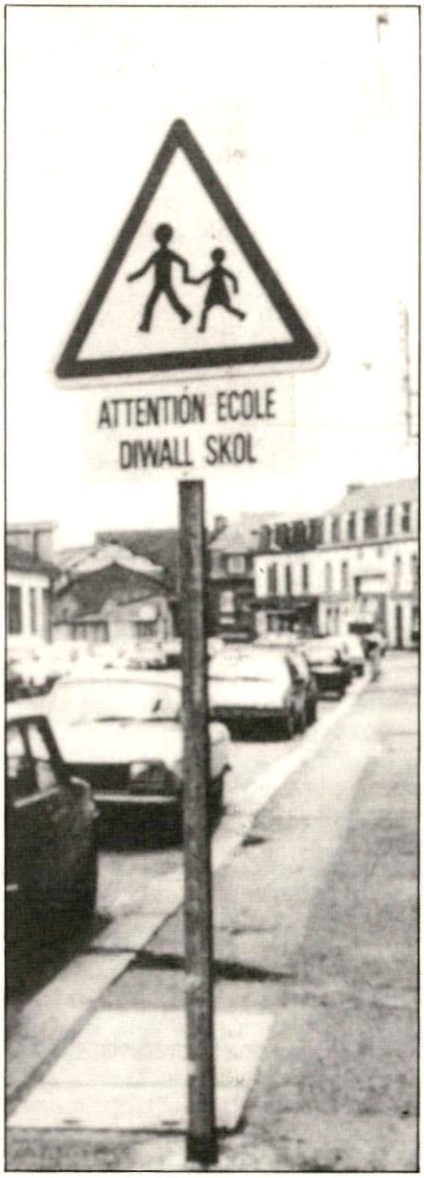
A ce discours purement négatif, Gw. Le Menn répond : « La thèse de Le Braz est à refaire et ses arguments doivent être réexaminés. Il déclare que les pièces bretonnes ne sont que des traductions et des adaptations, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, Le Braz oublie que c'est également le cas de la littérature française classique » (p. 538). Auparavant, Le Menn rappelait que « Le Braz n'avait pas étudié le théâtre en moyen-breton » qui « présente des traits originaux comme la présence de la mort personnifiée, l'Ankou (...), l'existence d'un enfer froid » et aussi, bien sûr, la métrique propre à la langue d'alors.

Ch. Guyonvarc'h ne relève pas ces particularités, tout comme il évite de rappeler l'opinion du grand médiéviste Gustave Cohen quant à la production théâtrale en langue bretonne, qui y voit « une autre âme », « de l'émotion », « de la sobriété », « de la délicatesse » et affirme qu' « un mystère breton (lui) semble par son esprit presque quasi différent d'un mystère français que la **Phèdre** de Racine et l'**Hippolyte** d'Euripide » (p. 539). Sans doute cette opinion gênerait-elle Ch. Guyonvarc'h... dont le nihilisme est total. Le Menn, quant à lui, considère avec un a-priori sympathique qui n'exclut pas l'objectivité, une production écrite peut être faible en quantité, sinon en qualité, mais qui possède une personnalité visible.

Dans le même ordre d'idées, Gw. Le Menn retrace de manière plus positive les efforts de ceux qui ont rédigé les premiers dictionnaires : Lagadec, Le Pelletier, Grégoire de Rostrenen... autant de noms que Guyonvarc'h (qui ignore Le Pelletier) balaie d'un revers de main en affirmant que « tous les dictionnaires (...) du plus ancien au plus récent » (merci pour Vallée, Hémon, Hélias...) sont égaux en nullité. Son homologue ne navigue pas pour autant dans l'optimisme béat et rejoint parfois le discours précédent : « Certains prêtres, magistrats, commerçants ont appris le breton plus par nécessité que par goût, alors que les Bretonnants désiraient apprendre le français pour accéder au niveau des classes dirigeantes (...). Le peuple a suivi, et s'il avait été capable d'apprendre le français en une nuit, il est probable que le breton aurait aujourd'hui disparu » (p. 512).

Le Menn retrace l'aventure des Celtomanes et les... mésaventures de La Villemarqué en réduisant en somme à l'essentiel le propos tenu par B. Tanguy et D. Laurent dans l'HLCB. Il n'élude nullement les reproches formulés à l'encontre du collecteur-remanieur du *Barzoz-Breiz*, mais lui trouve des circonstances atténuantes : « Ceux qui ont fait du collectage connaissent bien le problème des variantes. Si on en recueille une demi-douzaine, il est évident que l'on est obligé, que ce soit pour l'édition ou pour l'utilisation du chant par des interprètes, de faire un choix » (p. 536).

Gw. Le Menn reprend ensuite l'histoire de la littérature de langue bretonne depuis un siècle, bien connue des amateurs, allant du théâtre populaire de l'abbé Perrot à celui du **Strollad ar vro Pagan**, décrivant les revues comme *Dihunamb* et *Al Liamm* et les figures de proue de l'écriture : Tanguy Malmanche, Roparzh Hemon, Jakez Riou... Il déplore certaines initiatives : « L'Eglise va abandonner l'usage du breton et on verra triompher le théâtre de « patronage » dont les pièces, en français, sont tirées d'un répertoire étranger qui brille souvent par sa médiocrité » (p. 541). Cette partie est aussi agréable et tonique que celles à qui elle répond, dans l'HLCB, et que signent Fanch Morvannou et Yann-Ber Piriou.



Un autre document photographique de l'ouvrage.

L'auteur ne pouvait évidemment pas faire abstraction du sort ignoble que les autorités françaises ont réservé à la langue bretonne tout au long du XX[e] siècle, et n'hésite pas à parler, à ce sujet, de « génocide culturel » (p. 573), affirmation à laquelle on ne peut qu'adhérer, ce qui ne l'empêche pas de finir sur une note d'espoir suscitée, bien sûr, par *Diwan*. En annexe nous est proposée une série de cartes et de statistiques sur les noms de famille portés dans la zone bretonnante. Rappelons que les chroniques onomastiques que Gw. Le Menn tenait naguère sur Radio-Armorique, puis Radio Breiz-Izel suscitaient l'engouement des auditeurs, comme celles d'Albert Deshayes, bizarrement supprimées.

Cette étude se caractérise donc par sa sobriété et sa clarté, sa valeur pédagogique, même si de-ci, de-là on trouve à discuter. Gw. Le Menn se trompe, ainsi, en écrivant que « l'école ignore pratiquement le conte » (p. 524). Celui-ci, au contraire, est l'instrument privilégié, à l'école primaire et au collège, de l'apprentissage des structures narratives simples permettant de s'orienter ensuite vers la complexité du roman. « La littérature du XIX[e] siècle a donné le jour à plusieurs recueils de contes, mais les écrivains modernes ont délaissé ce genre de production et ont adopté celui de la nouvelle », ajoute-t-il. A cela je répondrai que la nouvelle est, par définition, un genre savant, donc moderne à chaque époque, et qu'un écrivain savant ne peut écrire que cela.

Le discours de Gw. Le Menn, équilibré, positif, est moins tendancieux que celui de MM. Le Dû, Le Berre et Guyonvarc'h. Les premiers nommés, considérant que « les modérés et les légitimistes ont le quasi-monopole de l'édition en langue bretonne (HLCB, t. III, p. 257), que « le conservatisme paternaliste baigne la production littéraire en breton » infèrent que cette langue est par nature conservatrice, et se félicitent que « la Bretagne s'ouvrît au français » (p. 285). Le verbe employé est curieux, quand on sait que le français a été imposé à coup de « symbole », de châtiment corporels et d'humiliations ! « Le travail, l'argent, la famille, la société, l'histoire, la politique, le patriotisme (breton ou français) sont toujours idéalisés et dogmatisés par l'esprit clérical » (p. 254) lancent-ils. Ne peut-on pas en dire exactement autant d'un certain esprit laïc ?

La lecture de Gwennolé Le Menn – comme celle de MM. Morvannou, Piriou, Tanguy, Laurent, Postic, Boell dans l'HLCB, constitue un antidote salvateur au nitrilisme excessif de Ch. Guyonvarc'h ou à l'esprit tendancieux de MM. Le Dû et Le Berre, dont la... « pesanteur idéologique » est manifeste. Cette étude permet, par ailleurs, d'acquérir de bonnes bases pour aborder les textes de Léon Fleuriot, dont les ouvrages sont souvent cités par Le Menn, qui les vulgarise en quelque sorte dans le meilleur sens du terme.

Du roman populaire au roman noir

Dans ce bref exposé, Jean Le Clerc de La Herverie évoque des créations romanesques à la bretonnité problématique mais qui sont l'œuvre d'écrivains du terroir : Jules Verne, Auguste Le Breton, Souvestre et Allain dont les romans d'anticipation, les « polards » et les **Fantômas** firent le tour de la planète, même s'ils ne cernent aucune thématique bretonne. La présentation par Langlais du roman de la Table Ronde est, ici aussi, jugée « très bonne ». On sait ce que j'en pense... Par contre, il est juste de souligner les qualités narratives du roman de science-fiction **Enez ar Rod/l'Ile sans cloche** du même Langlais, écrit en breton et publié naguère par Denoël dans la collection « Présence du futur ». Cet exposé ne trouve pas d'écho dans l'HLCB, mais les auteurs traités sont assez marginaux, il est vrai, si l'on excepte Paul Féval dont J. Le Clerc de La Herverie souligne, ainsi que le fait Jacques Vier dans l'HLCB (t. II, p. 194 sg), que « la revendication de l'identité bretonne est sous-jacente » à ses œuvres (p. 593).

« Yann Sohier et Ar Falz » 1901-1935

Soaz Maria a préparé et soutenu une maîtrise de celtique à l'Université de Haute-Bretagne, travail consacré à Yann Sohier. Ar Falz publie l'intégralité de l'étude sous la forme d'un livre grand format et bien illustré de 90 pages (70 F à l'unité, 100 F seulement pour ce livre et deux autres numéros de la revue, 6 rue Longue, 29210 Morlaix), comparable en présentation au « Paris accapareur » de W. Geiger, paru 15 mois plus tôt.

Il s'agit d'une étude claire et précise qui s'en tient aux faits et confronte les écrits divergents sur un militant de valeur, devenu une figure mythique du mouvement breton, l'une des rares à faire l'unanimité en sa faveur, comme le souligne Paolig Kombot dans sa brève préface.

Par contre, chacun aura tendance à voir dans Sohier l'aspect qui lui convient : un nationaliste breton avant tout, dans l'emsav traditionnel, un militant breton progressiste à gauche. Yves Jézéquel, dans le tome 5 de l'« Histoire de la Bretagne et des pays celtiques » est prudent lorsqu'il écrit : *« Cet instituteur, mort en 1935, et dont Kerlann prend la suite, avait des positions d'homme de gauche »* (p. 118) et plus loin (p. 130) : *« ... En 1933, cet instituteur laïc, attiré par l'exemple de l'URSS, qui a reconnu à tous ses peuples le droit à l'usage et au complet développement de leurs langues nationales, fonde le mouvement Ar Falz. »*

L'auteur a le mérite de régler leurs comptes à quelques anecdotes qui faisaient de Yann Sohier une sorte de héros capable de manifester face à des ministres, fût-il sous les drapeaux. Ce sont des lettres de Yann Sohier lui-même qui interdisent d'en faire un héros du type « Superman ».

Soaz Maria a eu aussi le mérite de rechercher le dossier administratif professionnel de Yann Sohier à l'Inspection académique de Saint-Brieuc : moins bien noté à cause de son bretonnisme, il n'en conserve pas moins l'estime, au moins relative, de ses inspecteurs, tant sa conscience professionnelle est grande.

« Le Peuple Breton » a souvent cité Yann Sohier, beaucoup moins cependant qu'Emile Masson, quoi qu'il y ait une filiation évidente entre Masson, Sohier et le mouvement breton de gauche, qui a assez récemment reconnu l'intérêt particulier



Y. Sohier et F. Eliès (Abeozen)

de la **Ligue fédéraliste de Bretagne,** fraction de gauche issue du P.A.B. de 1931. Curieusement, Yann Sohier a alors choisi l'autre aile du mouvement breton, celle de Debauvais et Mordrel, avec qui il était lié d'amitié, par le militantisme et par un nationalisme très fort. Cela se traduit, en 1934, par quelques réserves sur le programme SAGA de Mordrel, inspiré des fascismes de l'époque, mais aussi par le maintien au sein d'un PNB qui se droitisait sous l'influence d'idées en vogue à l'époque et d'une « réussite » apparente de l'Italie fasciste. Comment le syndicaliste libertaire qu'était Sohier pouvait-il s'en accommoder ? Il n'était pas le seul, pas plus qu'il n'était le seul à ignorer l'envers du décor soviétique. Puisque les syndicalistes enseignants du primaire croyaient à la démocratie culturelle développée par l'URSS dans ses rapports avec ses minorités, pourquoi ne pas s'appuyer sur cette croyance pour les amener à réclamer la même chose dans l'Etat français ?

D'où la tentation de voir dans Sohier, haut-breton devenu bretonnant, créateur de matériel de travail pour l'enseignement du breton, un pragmatique prêt à adopter les caractéristiques de son milieu (progressisme politique, anticléricalisme, égalitarisme) pour y faire progresser la cause bretonne : mordrélien avec Mordrel, laïciste et progressiste avec les enseignants, en tout cas totalement dévoué à la cause du breton et du développement national de la Bretagne.

L'auteur ne fait pas ce pas, s'en tenant aux textes, qu'elle nous restitue en breton et en français, avec d'excellentes traductions. Pour un travail plus étendu, qui aurait largement dépassé le cadre d'une maîtrise, il aurait été possible d'étendre l'utilisation des témoignages oraux. Vendant régulièrement, il y a trois lustres et plus, « Le Peuple Breton » sur le marché de Lamballe, je voyais venir à moi un retraité avenant qui achetait le journal et qui, faisant la navette avec différents commerçants, devenait à son tour vendeur. Adolphe Sohier, ancien militant communiste, le faisait en mémoire de son frère Yann. Madame Le Meur, une amie de la famille, témoigne encore du militant énergique de B.A. qu'était le Yann Sohier des années 1925 à 1933.

Soaz Maria a aussi le mérite de rendre bien compte de la solitude du couple Sohier pour la réalisation et la gestion de la revue Ar Falz : des sympathies mais peu d'aide militante. Cette solitude, alors que les enfants des campagnes de Bretagne occidentale parlaient le breton mais que l'école ne valorisait pas ce potentiel, eut des conséquences sur l'attitude des générations de bretonnants, sexagénaires aujourd'hui, opposés souvent tout au long de leur vie d'adulte à cette langue stigmate qui leur avait coûté humiliations et difficultés. L'époque de Yann Sohier est, par là, au cœur des problèmes bretons.

J.J.M.

« Les aventures de Jean Conan » Un document exceptionnel



AVANTURIO AR CITOIEN JEAN CONAN A VOENGAMB

C'est un travail d'un intérêt considérable que nous livre une équipe d'enseignants du secondaire et du supérieur de Skol Vreizh. Jean Conan, de Guingamp, soldat des guerres révolutionnaires devenu tisserand à Trédrez, près de Lannion, passera sa vie à écrire, la nuit, toute la nuit, après le travail. Ici, ce sont ses mémoires qui nous sont livrées, en breton bien sûr, puisqu'il a tenu à les rédiger dans la langue de son cœur, avec une traduction soignée en français, par l'équipe de Skol Vreizh. 7.054 longs vers au total.

De l'histoire à l'état brut !

Né dans une famille de tisserands pauvres et analphabètes de Guingamp, il est entré à 12 ans comme domestique à l'abbaye de Paimpol, en Goëlo. Il y a appris à lire et à écrire, lit énormément, « nuit et jour et même en marchant ». Il a aussi été en contact avec les « mystères bretons et autres récits fantastiques, qui influenceront son « imaginaire » (comme on dit). Quand, après la Révolution, il commence à écrire, c'est l'époque où, au sud de la Bretagne, La Villemarqué entreprend ses collectes. « Jean Conan témoigne de la force d'une dévotion panique empreinte de ce que des clercs appelleront des « superstitions » plus ou moins christianisées, note l'historien Joël Cornette, dans sa présentation du document.

Car c'en est bien sûr un, que ce manuscrit dont ses héritiers ont dû se défaire, à cause de la misère. Une marchande de tabac acheta pour 3 F un plein sac de manuscrits, dont elle enveloppait son tabac vendu. Le récit de la vie de Jean Conan fut acquis par le collecteur lannionnais de Pengwern, et, à la mort de ce dernier en 1856, par le marquis de Lescoet à Pleyber-Christ. Un archiviste de Quimper, Louis Le Guennec, vint faire l'inventaire des manuscrits du château de Lesqueffiou. Le celtisant morlaisien F. Gourvil fut appelé à la rescousse. Il en annonça la parution dans « Buhez Breiz » en 1919. En 1927, la publication commença, accompagnée d'une traduction en français dans la revue « Le consortium breton », de février à décembre 1927. Près de 40 ans après, F. Gourvil se remit au travail, et quelques passages parurent dans le bulletin paroissial de Pleyber-Christ. En 1984, le recteur de Locquirec fit paraître une suite des « Aventures de Jean Conan », d'abord avec traduction et texte en breton, ensuite en français seulement. C'est ainsi que notre ami Jean-Christophe Cassard découvrit le texte et eut l'idée, avec Jean-René Le Quéau, d'en faire une édition bilingue annotée et commentée. Il fallut près de trois ans de réunions et de confrontations à 6 à 8 personnes pour réaliser la traduction en français. Les recherches historiques, vérifier les événements évoqués par l'auteur, qui a parfois oublié, parfois interverti des faits en toute bonne foi.

Le résultat

Le résultat, c'est un ouvrage unique de 320 pages grand format, relié pleine toile, avec deux cartes de Bretagne, à la fin du XVIII[e] siècle en deux pages, au début et à la fin du livre.

Sur chaque page de gauche, le texte en breton, sur celle de droite, la traduction, entre les deux, les notes explicatives. On suit Jean Conan, matelot à Terre-Neuve, en rapport avec les Indiens, dans la tempête, naufragé sur la banquise, attaqué par les « sauvages » (sic), sauvé par les Anglais...

Vers le vers 227, c'est le retour en France, puis le retour en Bretagne, à Brest puis à Guingamp et à Beauport. On assiste au 10 août 1792 à Paris (la chute de la royauté) où se trouve le soldat Jean Conan. Le soldat-citoyen nous fait participer à des moments pathétiques et autres des campagnes du Palatinat et de Flandres. Une carte nous situe fort opportunément les événements. Au milieu du livre, une quarantaine de photos nous font découvrir le manuscrit et les dessins de Jean Conan et une partie des événements et des lieux mentionnés.

Les événements révolutionnaires vus du dedans par un Breton, c'est aussi un bain dans une mentalité bretonne du XVIII[e] siècle finissant, dans une langue bretonne écrite par un semi-illettré qui fait preuve, cependant, d'une richesse syntaxique étonnante que F. Favereau rapproche du « Trésor du breton parlé », recueilli un siècle plus tard par Jules Gros. C'est un reflet intéressant de l'état de la langue populaire à l'époque... et après.

Certains auraient souhaité qu'à côté du français correct, une troisième colonne nous retrace les « avanturiou ar citoïen Jean Conan » en breton correct d'aujourd'hui. Ce sont des années de plus qu'il aurait fallu attendre cette pièce importante, qui touche à de maints aspects des problèmes bretons d'hier et d'aujourd'hui. Par contre, un roman d'aventures en breton sur Jean Conan pourrait très bien voir le jour, maintenant que le document est accessible au public. Ainsi rejoindrait-on la vocation d'Ar Falz-Skol Vreizh : aider à l'enseignement de la matière bretonne et à sa vulgarisation.

Cher ? Le prix public de ce grand ouvrage est de 350 F. Les années de travail nocturne de Jean Conan, les années de travail de restitution et explication d'auteurs tous bénévoles valent largement plus. 350 F, c'est seulement le prix matériel de l'ouvrage, sans droits d'auteur, ni pour Conan, mort dans la misère, ni pour les autres, qui ne toucheront rien sur le produit de la vente.

(6 rue Longue, Morlaix, 29600, et en librairie).

« Effets de rêves »

Premier volume de la collection « Regards, œuvres de l'Ouest », édité par les Presses Universitaires de Rennes II, cet ouvrage a été entièrement conçu et réalisé par des étudiants en licence d'histoire de l'art. Denis Delouche, professeur à l'Université de Rennes II, responsable de cet enseignement, a dirigé le projet.

A l'origine, les sept études qui composent ce livre sont des dossiers d'étudiants choisis pour leur intérêt et leur relation thématique. Les peintures analysées traitent en effet de l'imaginaire et du rêve : des légendes bretonnes, les lavandières de la nuit ou la fuite du Roi Gradlon devant Ys submergée ont inspiré des artistes originaires de Bretagne tels Yan 'Dargent et Evariste Luminais. D'autres artistes ont rêvé devant des paysages de Bretagne, les uns avec une approche quasi-surréaliste (Octave Penguilly-l'Haridon que Baudelaire sut apprécier), les autres dans un style renouvelé par les leçons de Gauguin (Georges Lacombe à Camaret, Paul Sérusier dans la forêt de Huelgoat). Ils nous proposent de transcender le réel et d'explorer quelques-unes des voies de l'imagination, cette « reine des facultés » selon Baudelaire.

Toutes ces œuvres sont conservées dans des musées bretons, à Brest, à Quimper et à Rennes. Leur proximité géographique et donc, la possibilité de les voir renforce l'intérêt de ce livre. Au musée, le lecteur pourra confronter sa propre vision à l'analyse déjà faite ou s'aider de celle-ci pour avoir une meilleure approche de la peinture.

En quoi consiste cette analyse ? Elle se plie à l'originalité de chaque œuvre, mais chacun des articles comporte, outre la fiche « technique » et la situation dans l'histoire des grands courants picturaux, une approche attentive et détaillée de la composition : rythme des lignes, suggestion de l'espace, jeu des volumes, organisation du mouvement, et, bien sûr, qualité de la couleur et saveur de la touche que de grandes reproductions en couleurs permettent de bien sentir. Le tout est illustré par des croquis simples et clairs. La comparaison avec d'autres œuvres traitant du même thème permet de mieux appréhender l'originalité du peintre. Quelques éléments biographiques donnent aussi une brève connaissance de l'artiste et une bibliographie sommaire permet au lecteur, s'il le désire, de compléter une première approche.

Chaque tableau est unique et chacun d'entre nous l'approche selon sa sensibilité et sa culture. Sans imposer une méthode de lecture qui serait une recette sclérosante, ce livre se propose d'aiguiser l'attention du visiteur qui découvre une œuvre au musée, de donner à l'enseignant qui aime à éveiller l'intérêt de ses élèves quelques éléments simples pour mieux expliciter les réactions spontanées de ceux-ci et, d'une façon générale, d'apprendre à tous à réagir devant les images qui envahissent notre univers.

Pour finir, nous saluons ici les entreprises qui, dans une action de mécénat, ont apporté leur aide dans la réalisation et la publication de ce livre : l'entreprise B.M. Daillet et le Crédit Mutuel de Bretagne. Celui-ci est également notre partenaire pour le projet mené cette année, à savoir la parution d'un second volume qui traite de « l'École de Pont-Aven ».

G.L. et I.L.

« Effets de Rêves », ouvrage à commander aux Presses Universitaires de Rennes II, 6 av. G. Berger, 35043 Rennes Cédex, tél. 16.99.33.52.49 ; prix 90 F.

Ti Kendalc'h

Stages avril 1991

22 au 27 avril

Danses irlandaises avec Gael Linn ; *harpe celtique* avec Anne-Marie Jan ; *accordéon diatonique débutant* avec Patrick Bardoul ; *accordéon diatonique continuant* avec Yann Dour ; *violon traditionnel* avec Pierrick Lemou ; *sonneurs de veuze* avec Thierry Bertrand et Thierry Lahais ; *guitare d'accompagnement* avec Marc Jacquier ; *stage mixte enfants « découverte de la culture bretonne »*, musique le matin, activités l'après-midi.

CAVAN (22)

Fest-noz le 9 mars

Fest-noz de soutien à Diwan, avec Ar Re Yaouank, Ebrel Guillou, Morvan-Peron, Konan-Periou ; 30 F.

Théâtre Dunois (Paris)

Musique traditionnelle hors des sentiers battus

Mardi 26 mars, à 20 h 30, *« Les sonneries du mardi »* : Yann Fanch Kemener, accompagné de ses musiciens Kan ha Diskan, gwerz. L'un des meilleurs interprètes de chants traditionnels en langue bretonne.

C'est rare dans un théâtre parisien : amis bretons émigrés, profitez-en !

(108 rue Chevaleret, 75013 Paris, tél. 45.84.72.00).

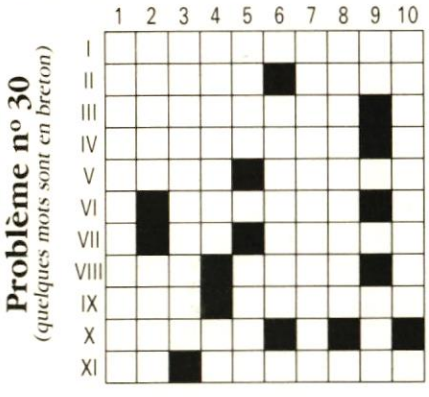
Conférence à Redon

« Les Droits des minorités nationales et la construction de l'Europe », par Yann Choucq, vendredi 8 mars 1991, à 20 h 30, théâtre municipal de Redon (Gwezenn).

Peut-on espérer une solution européenne respectueuse des droits démocratiques des minorités nationales ? Yann Choucq se propose d'éclairer cette question au regard de sa connaissance des lois existantes et de sa longue expérience en la matière.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 30
(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Ecrivain cubain contemporain né de père breton. – II. Aurait été exploré par St-Brendan ; Tel le goût de la danse chez les paysans bretons. – III. Naguère, tout habitant du Pays Pagan était considéré comme tel dans les pays voisins. – IV. Euphémisme pouvant servir à qualifier l'attitude du pouvoir central à l'égard de notre culture. – V. Lettres de Plélo ; Mollusque perforateur. – VI. Bembro pour Beaumanoir. – VII. Malouin célèbre (initiales) ; Symétrique du 1 du II horizontal. – VIII. Pas vraiment de quoi faire la tête ; Inversé : peut-être une de celles que l'UDB aimerait remplir... – IX. Vieille terre ; Seraient encore trop souvent levés par nombre de Bretons. – X. Matière première pour anciens Paganiz. – XI. Démonstratif ; Son église abrite le tombeau de St-Efflam.

VERTICALEMENT

1. Jules Laforgue publia les siennes en 1885. – 2. Tel le fil d'une brette ; Ne sonne qu'associée à un sac. – 3. Fera comme les anciens Paganiz. – 4. L'un d'eux a inspiré un chef-d'œuvre à Tristan Corbière ; Lettres de Villepot. – 5. Les quatre sixièmes d'un archipel breton ; Préposition. – 6. Grâce à elle, Roc Trédudon a connu la notoriété. – 7. Pas de quoi étonner les habitants de Landerneau. – 8. En Bretagne, riche en patrimoine culturel sinon en argent. – 9. Pronom personnel ; De bas en haut : the man I love...– 10. Max Jacob les cultivait, ainsi que sa correspondance en témoigne.

M. ERWAN

Solution du problème n° 29

Horizontalement :
I. Gulliver. – II. Aneurin ; Ti. – III. Lactosérum. – IV. Hen ; Ode. – V. Aciéries. – VI. Peste. – VII. Ere ; Truand. – VIII. Nul (Lun) ; EANC. – IX. Soir ; UZR (Urz). – X. Me ; Geôle. – XI. Darnes ; San.

Verticalement :
1. Galériens. – 2. Una ; Ruoma (amour). – 3. Le Chapelier. – 4. Lutèce. – 5. Ironiste ; G.E. (Eugène Guillevic). – 6. Vis ; Etraves. – 7. Enc ; Reun. – 8. Roi ; Aculs. – 9. Tudenn ; ZEA (AEZ). – 10. Rimes ; Dor.

SELAOUIT



MUSIQUE BRETONNE de décembre offre une présentation détaillée de la base de donnée télématique mise en place par Dastum. Essentiellement une mine de renseignements, disponibles sur minitel, (36 15, code Dastum) sur la photothèque de Bretagne rassemblant quelque 18.000 reproductions de cartes postales ou photos de famille anciennes. (A propos, le 36 14, UDB, c'est pas mal non plus. Essayez-le sans tarder !).

Le numéro de janvier-février de **Musique Bretonne** qui rend un hommage mérité aux frères Morvan, propose notamment un intéressant article sur « Le Gallo, langue et projet culturel », signé Bertrand Aubrée. (Musique Bretonne, BP 2518, 35025 Rennes Cedex).

HOLDING : Jean-Marie Renard qui « manageait » le groupe Gwendal et Jean Chocun qui s'occupait en particulier de Tri Yann, ont décidé d'unir leurs efforts. Tant mieux : la Bretagne qui chante a besoin d'une promotion sérieuse. Leur catalogue est déjà riche puisqu'on y trouve, outre les deux groupes déjà cités, Alan Stivell et Dan ar Braz. Excusez du peu ! (contacts : 55.85.63.50 ou 40.58.42.54).

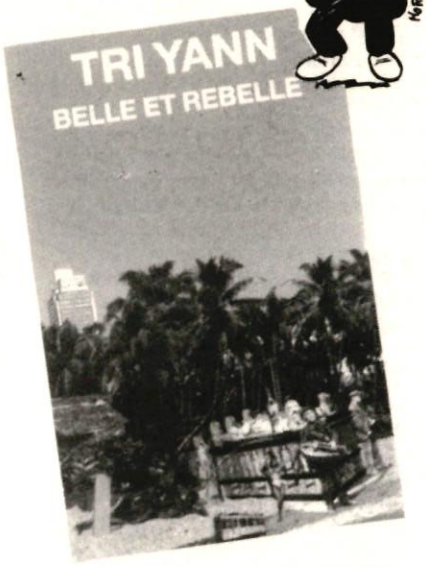
ÉTIENNE GRANDJEAN : « Accordéon diatonique » (Escalibur CD 823, Diffusion Breizh).

« Un disque d'accordéon diatonique tout en nuances et en subtilités », écrivais-je en mars 1988 à propos de cet enregistrement où Etienne Grandjean évolue accompagné sur certaines plages de Jean-Louis Le Vallegant et de Jacky Molard.

Je n'ai rien à ajouter (ou à retrancher), si ce n'est qu'il s'agit cette fois d'une réédition en CD et que les nuances et les subtilités y apparaissent encore plus... nuancées et subtiles...

TRI YANN : « Belle et Rebelle » (disques Marzelle 848 229-2, distribution Phonogram).

Un disque des Tri Yann (an Naoned), entièrement consacré à leur ville, Nantes, convenez-en, cela doit bien tinter, quelque part, comme l'écho d'une revendication bretonne, sans doute ancienne, mais toujours d'actualité : « Naoned e Breizh » ! Le disque aurait donc pu s'appeler « PS, tes promesses ! » mais c'est « Belle et Rebelle » que les Tri Yann ont choisi pour titre... Nantes, belle « comme le granit breton de ses soubassements », rebelle « comme les métallos chantant face à la préfecture » (J.L. Jossic). Cela fait vingt ans déjà que Jean-Louis Jossic et ses amis sillonnent les routes de Bretagne et d'Europe et un vingtième anniversaire, mes amis, cela s'arrose. C'est ce qu'ont décidé de faire, en beauté, les trois Jean qui sont d'ailleurs quatre, accompagnés de Gérard (Goron), Bruno (Sabathé) et Louis-Marie (Séveno), en sortant un dixième album, « Belle et Rebelle » donc.



En beauté oui, car « Belle et Rebelle » est un beau disque qui devrait réconcilier tous ceux qui se sont affrontés « pour » ou « contre » « Le Vaisseau de Pierre », leur précédent, et plutôt controversé enregistrement, superbe Gwerz fantastique pour les uns, « naufrage » pour les autres[1].

« Belle et Rebelle », je vous le disais plus haut, c'est Nantes, TOUT Nantes. C'est aussi, et d'abord, le titre de la onzième et dernière chanson du disque, un raccourci saisissant de l'histoire de la ville... Mais auparavant, vous rencontrerez, au gré de votre lecteur laser, Alain Barbe-Torte, « Le Renard » qui chassa les Normands de Bretagne et fit de Nantes la capitale du pays, ou encore « La petite Perrine, marchande de coccinelles », dans « Le Tourdion des Manants », vous ferez la connaissance de Jehan Meschinot, qui fut maître d'hôtel de la Duchesse Anne en même temps que poète quelque peu anarchisant, dans « Sur la Fosse au boulot », vous traînerez vos chausses du côté du quai de la Fosse et je ne peux pas dire que je vous en félicite...

Parmi les plus beaux titres, citons la « Gwerz Jorj Courtois », une reprise du thème traditionnel « Y'avait un prisonnier... » sérieusement réactualisé pour un hommage à Georges Courtois, sorte de Mandrin des temps modernes, qui perturba, sans « verser le sang », le ronron tranquille du Palais de Justice de Nantes. Un hommage que, dit-on, la bonne société nantaise n'apprécia que modérément...

Et puis il y a aussi « Les Pailles d'Or Brisées », une superbe chanson contre la guerre, inspirée de la correspondance d'une ouvrière de l'usine LU, à « son Pierre », en 14-18 : à consommer sans aucune retenue et cela jusqu'à la fin des hostilités...

La musique résonne mi-rock/mi-trad : c'est du Tri Yann cousu main et on en redemande... Signalons enfin le livret-dépliant qui accompagne le disque, avec les paroles des chansons et un tas de précisions sur leur origine et leur signification.

Au total, de la belle ouvrage...[2]

TI JAZ : « Rêves sauvages » (Escalibur CD 834, diffusion Breizh).

A la manière des « Jazz bands » bretons des années 40, qui intégraient à leur répertoire gavottes et autres danses « ben d'cheu nous », Ti Jaz habille de vieux airs traditionnels d'accents jazzys, ou compose, comme le fit alors le précurseur Yves Menez dit « Pierre Min », des thèmes qu'il brode au son du saxo, de la guitare basse ou de la batterie.

Ti Jaz a vu le jour au beau milieu des années 80, créé par une demi-douzaine de « Bretons de Paris », amoureux de leurs pays et de sa musique.

Un premier disque, bien balancé, « Musiques de Basse Bretagne » a permis au groupe de se faire connaître, reconnaître et apprécier[3].

Un second disque, après une longue période d'hibernation, replace Ti Jaz sous le feu des projos...

Antoine Larcher (saxo ténor) et Olivier Le Gallo (batterie) ont rejoint Olivier Mel (bombardes), Camille Ollivier (saxos soprano et alto) et Richar Dilly (guitare basse), Eric Richard a remplacé Bernard Lasbleiz, rentré au pays, à l'accordéon : le groupe, bien sûr, a connu quelques transformations mais l'esprit reste le même...

Et cela nous donne des « Rêves sauvages » vraiment sauvages, une musique qui swingue au petit poil pour des airs bien choisis. C'est un plaisir que de (re)découvrir de vieux « standards » bretons, ronds de Loudéac, plinn ou fisel, habillés aux couleurs du jazz. Particulièrement remarqué, « An daou vreur », un kost ar c'hoat du Trégor, bien enlevé.

Bernard Lasbleiz, qui n'oublie pas ses anciens compères, signe la présentation du CD, qui se veut d'abord un hommage à Pierre Min et à son « Jazz Menez ». Il parle de la « surprenante énergie qui anime ces jeunes musiciens » : on ne peut que lui donner raison.

Pierre Morvan

(1) *En juillet-août 1988, le PB en faisait grand bien.*
(2) *Tri Yann sera à Paimpol le 14 août prochain, invité par l'UDB. Prenz date !*
(3) *Peuple Breton juillet-août 1985.*



Ne pas laisser faire Saddam Hussein

La position de l'UDB à propos du Golfe me laisse perplexe. L'UDB a cru bon de s'allier aux partis marginaux (1) :

Au Parti communiste dont le pacifisme à « géographie variable » puise ses forces dans l'anti-américanisme et le nationalisme français.

Au parti écologiste spécialiste de l'écologie mais non de la politique internationale. Aux gauchistes, arnarchistes et pacifistes de métier, qui sont d'abord des contestataires masochistes de la civilisation occidentale.

Et pour finir au Front national qui réclame « l'armée française en France pour défendre les Français » contre les forces du Mal.

L'UDB a cru bon de suivre une majorité d'opinion qui le 12 janvier se disait contre la guerre à 67 % et le 18 pour la guerre à 72 % dès lors que la télé euphorique nous plaçait dans le camp des gagnants.

Je ne pense pas qu'au parti politique qui, en principe, recrute les élites de la population, doive se placer, par démagogie, à la remorque d'une majorité d'opinions. Je souhaiterais que l'UDB évite la démagogie et les réflexes conditionnés, qu'elle cerne la vérité au plus près et dise ce qui lui semble juste et vrai. C'est seulement ainsi que nous recruterons les adhérents qui réfléchissent et nous intéressent.

Nous sommes les adversaires irréductibles des centrales nucléaires, soit ! Mais devons-nous aussi renoncer au pétrole ? 50 % du pétrole français et accessoirement breton vient du Golfe. Devons-nous refuser de protéger nos ressources énergétiques et en même temps dénoncer le chômage qui en dépend ?

Nous sommes habituellement défenseurs du droit des peuples à l'autodétermination, mais nous accepterions qu'un dictateur, sans scrupule, fasse main basse sur le peuple du Koweit ? Le peuple Koweiti ayant la mauvaise grâce d'être riche et sous régime d'émir, n'aurait-il pas, à nos yeux, de droits ?

La section UDB de Saint-Brieuc est signataire d'un tract collectif demandant le retrait des troupes françaises. Sous prétexte que les résolutions de l'ONU n'ont pas été appliquées ni avant, ni ailleurs, voulons-nous qu'elles ne soient appliquées ni jamais, ni nulle part ? Pacifique je le suis, mais pas à n'importe quel prix. De toute évidence la paix conclue avec Saddam Hussein ne durerait que le temps pour lui de se procurer l'arme nucléaire dont il n'hésiterait pas à faire usage.

Dans ce cas, je le dis « La paix maintenant quelle connerie ! ».

Avant d'entreprendre l'offensive Saddam Hussein a expérimenté ses bombres chimiques au Kurdistan comme Hitler avait expérimenté ses mitrailleuses sur le marché de Guernica.

Pour l'exemple, et sous prétexte de complot syrien visant à l'assassiner, Saddam a rasé en 1982 la petite ville d'Aldoujayla située à 40 km de Bagdad. Sans oublier l'élimination physique de tous ses opposants : communistes, nassériens ou autonomistes Kurdes.

La Révolution irakienne qui éclata le 14 juillet 1958 au son de la Marseillaise et de la Carmagnole s'abreuve depuis au « sang impur de ses sillons ». Ce qui ne manqua pas de susciter un brin de compréhension, voire d'admiration de la part de certains républicains français. Quelques jacobins expliquèrent dans les salons de « notre » République que le gazage des Kurdes se justifiait tout comme la guerre de Vendée par la nécessité de construire un État irakien, républicain, laïc et centralisé.

La paix réclamée par les pacifistes aurait permis à Saddam Hussein d'occuper tous les puits de pétrole du Moyen Orient, soit 60 % des réserves mondiales, d'acquérir une richesse incalculable, de se procurer l'arme nucléaire en y mettant le prix, de déstabiliser les pays industrialisés par un 3e choc pétrolier, jusqu'à mettre en péril l'existence de la civilisation occidentale et à faire de l'intervention militaire d'ici 3 ou 5 ans une question de survie. Avec, cette fois, des millions de victimes tant civiles que militaires que l'atome ne distingue pas.

Saddam Hussein est un dictateur mégalomane et dangereux pétri d'ambitions personnelles, il n'a que faire du problème palestinien sauf de prétexte pour leurrer les Occidentaux et les Arabes trop crédules ou de mauvaise foi. Le peuple irakien vit dans la peur depuis 20 ans et souhaite dans ses profondeurs la fin de la tyrannie.

Laisser faire Saddam Hussein c'est s'en rendre complice.

Louis Moreau
ancien marin au Golfe persique

(1) C'était la position de l'UDB en décembre.

Si cela se confirme

Nous suivons, ici à La Réunion, heure par heure, l'évolution du conflit dans le Golfe. Enfin ! Ce que la censure autorise en matière d'informations, à la radio et à la télévision. On ne nous parle que d'éventuelles pertes matérielles, notamment côté irakien.

Hier soir, après 18 h de bombardements intensifs, le collectif réunionnais contre la guerre annonçait un chiffre officieux, et que les médias officiels n'ont ni confirmé, ni infirmé, de 300.000 morts à Bagdad. Est-ce vrai ? Est-il possible que l'homme dit civilisé puisse commettre, aujourd'hui encore, de tels crimes ? Si cela se confirmait, je crois que je vais finir par haïr les Américains et les Anglo-saxons. En 1945, ce sont eux qui ont rasé Saint-Nazaire. Aucune fin ne peut justifier de tels moyens... Je pense à tous ces gens de Bagdad, désemparés, meurtris, humiliés. Les Arabes ne nous le pardonneront jamais ; n'oublions pas que l'Arabe est un être fier, très différent d'un Occidental, qu'il a ses propres valeurs ethniques et religieuses, qu'il en a conscience, alors que la plupart des Occidentaux oublient peu à peu les leurs, pour des raisons bassement matérialistes.

Beaucoup d'Occidentaux, particulièrement des Français et notamment des Bretons qui refusent de se reconnaître bretons, refusent le nationalisme, par légitimisme mais surtout par égoïsme, alors qu'ils font souvent preuve de racisme. Nous en savons quelque chose. Soit, Saddam Hussein est sans doute un fou, un dictateur, un criminel. Est-ce une raison suffisante pour massacrer ainsi tant de pauvres gens, arabes de surcroît ? Ce chiffre de 300.000 morts m'a donné les larmes aux yeux. Cela représente plus de la moitié de la population réunionnaise et plus de la totalité des morts bretons de la première guerre mondiale. J'ai honte d'être occidental, d'être français, je suis breton.

D.A.

L'EUROPE, UNE CHANCE POUR LES RÉGIONS

Conférence de Paul Romus, qui sera à Nantes le 5 mars ; à Lorient le 6 ; à Rennes le 7, à Lannion le 8 (pour plus de détails, consultez le minitel 36-14 - UDB).

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Jean Groix

Chers amis,

Je partage votre douleur et votre indignation devant la mort tragique de Jean Groix.

Ceux qui sont à l'origine de l'infâme amalgame entre l'hébergement de militants basques et l'assassinat de la petite Natacha sont les premiers responsables de cette mort. Quelle âme sensible aurait pu supporter une pareille calomnie ?

Le comportement indigne et inhumain de l'administration carcérale a fait le reste.

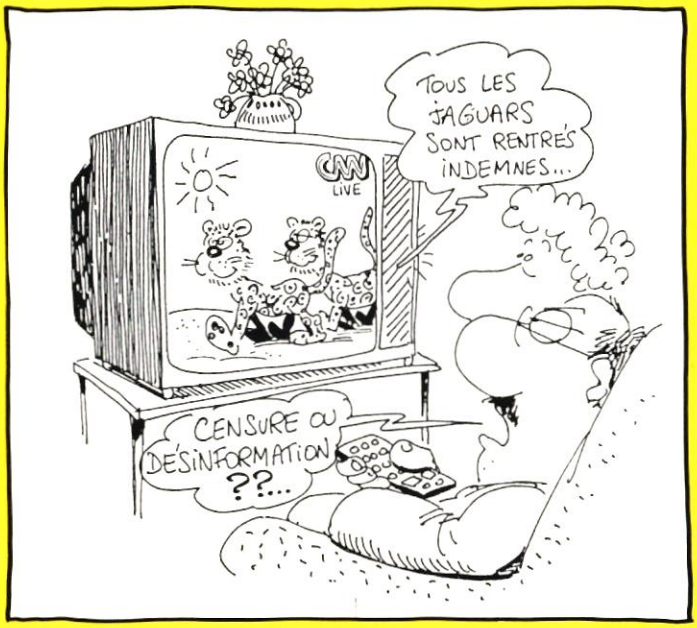
Comment ne pas constater une fois de plus que la France, selon le mot de Yann Brékilien, n'est pas une démocratie mais une pseudocratie !

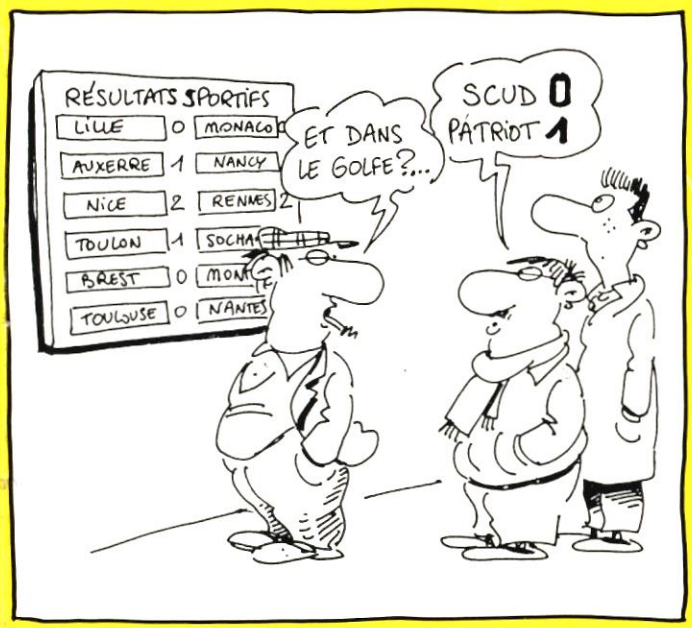
A wir Galon Ganeoc'h evit Breizh.

Y.B.B. (35)


LE GOLFE du Morbihan
Salon mondial du TOURISME
ISRAËL
LE CAIRE
ISTAMBUL


C'EST BIEN, JOXE! IL N'Y A PLUS D'AMBIGUÏTÉ POSSIBLE!...
...MAIS N'EN FAITES PAS TROP QUAND MÊME!...

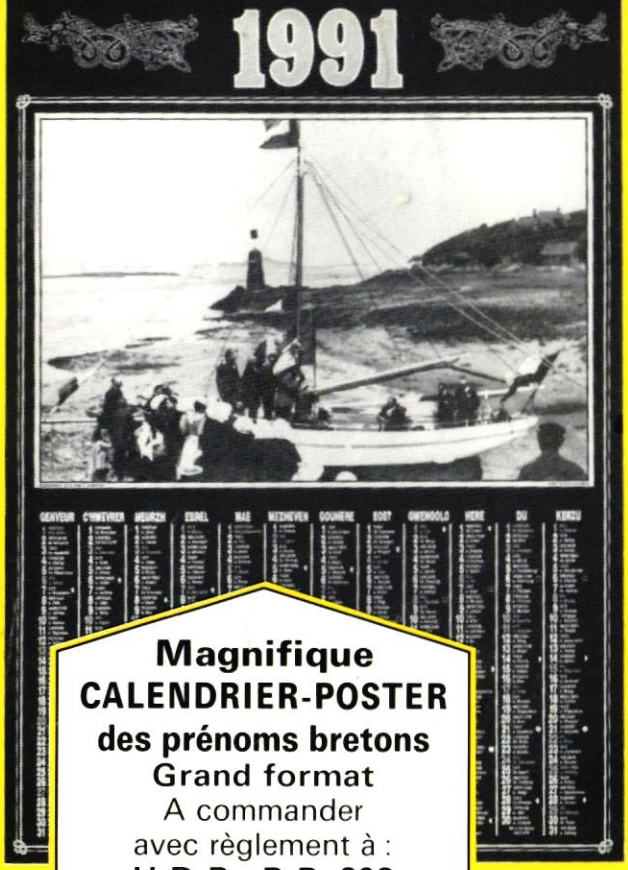

CNN LIVE
TOUS LES JAGUARS SONT RENTRÉS INDEMNES...
CENSURE OU DÉSINFORMATION ??...


RÉSULTATS SPORTIFS
LILLE 0 MONACO
AUXERRE 1 NANCY
NICE 2 RENNES 2
TOULON 1 SOCHA
BREST 0 MON
TOULOUSE 0 NANTES
ET DANS LE GOLFE?...
SCUD 0
PATRIOT 1


...BONJOUR LES DÉGÂTS!..
EXOCET


"CONVENTION DE GENÈVE"... C'EST UN NOM DE CIGARE OU UN NOM DE CHOCOLAT?...

NONO



Magnifique CALENDRIER-POSTER des prénoms bretons

Grand format

A commander avec règlement à :

U.D.B., B.P. 203
56102 LORIENT Cedex

40 F le premier
30 F par calendrier en plus

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.



Enfin disponible !

COLLOQUE DE NANTES

Cassette-vidéo du Colloque International « Bretons, en Europe demain... »

(Nantes - Juin 1990)

Durée 3 heures - VHS - Prix : 80 F (95 F franco). Commande : Breizh-Éco, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse. Document brut.

CONTENU

Présentation du colloque par Loeiz Le Bec, historien

Le poids économique d'une Bretagne réunifiée, par Pierre Yves Le Rhun, géographe à l'Université de Nantes.

Les chances de la culture bretonne, par Francis Favereau, professeur à l'Université de Rennes.

Les peuples minorisés de l'Hexagone et l'Europe, par Max Siméoni, député européen.

La Bretagne dans une stratégie maritime-atlantique européenne, par Yves Lainé, directeur du développement de la B.A.I.

La conquête vécue de l'émancipation des peuples, par Andis Lapinch, professeur à l'Université de Riga (Lettonie).

Le culturel et l'économique, par Nelly Maes, député de la Volks Unie (Vlaanderen).

Chaque intervention est suivie d'une ou de plusieurs questions de l'auditoire auxquelles l'intervenant répond.

FORMATION OUVERTE SAMEDI 16 MARS A RENNES

L'UDB organise une journée de formation ouverte aux militants et sympathisants. Cette formation est plus particulièrement destinée aux adhérents récents mais tous les participants seront bienvenus.

Le travail sera organisé en trois séquences.

1) le matin (de 9 h à 12 h 30) : la démarche autonomiste bretonne. Expériences comparées. Débat (repas en commun).

2) 14 h-17 h : traduction d'un message dans les médias : travail individuel et de groupe.

a) Pour la préparation et la rédaction de tracts et de communiqués de presse.

b) Pour les interventions radiophoniques et les conférences de presse.

3) 17 h-18 h : références théoriques du combat breton progressiste, exposées sous la forme d'une bibliographie minimale commentée.

Renseignements complémentaires et inscriptions par minitel 3614 UDB ou en s'adressant à Yann Fievet, secteur « études et réflexion », 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse, tél. (16-1) 39.87.31.64.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ J. Gros : « Le Trésor du breton parlé », 80 F.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)